



**Comité Régional
d'Éducation pour la Santé**
Provence - Alpes - Côte d'Azur

Rapport d'activités 2009

I –	Le Comité régional d'éducation pour la santé	
	Vie associative	1
	Équipe	2
II –	Participation à la concertation et à l'information en lien avec les responsables institutionnels de la région PACA	3
III –	Appui à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de programmes	4
IV –	Le centre de ressources documentaires	
	Mise à disposition des utilisateurs d'un fonds documentaire	6
	Réalisation de produits documentaires	7
	Réalisation d'une veille documentaire	8
	Être un pôle de référence régional et national et éducation pour la santé	9
	Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES	11
V –	Communication	
	Valorisation des activités	13
	Relais des campagnes	15
VI –	Participation à l'élaboration de programmes d'éducation pour la santé avec différents partenaires	
	Participation et animation avec les organismes partenaires	16
	Professionnels et parentalité, de quoi parle-t-on ?	19
	Action Cancer Résidences Sociales	20
	Outil alphabétisation cancer migrants	21
	Action menée auprès de 6 groupes de personnes en cours d'alphabétisation	22
VII –	Animation du réseau des CoDES de PACA et participation à la Fédération nationale	24
VIII –	Coordination, suivi et évaluation d'actions mises en œuvre par les comités départementaux d'éducation pour la santé	
	Formation du personnel en charge de la distribution de l'aide alimentaire	26
	Formation de personnes relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées - Étude de l'accès au dépistage des personnes en situation de handicap	28
	Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres maladies et infections transmissibles	29
	Formation-action "Manger-bouger" au sein des établissements de l'enseignement agricole de la région PACA	30
	Jeunes en insertion professionnelle	31
	Programme régional de prévention du mélanome	33
	Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire	34
IX –	Le pôle régional de compétences en éducation pour la santé	35
X –	Soutien à la plate-forme régionale "éducation thérapeutique du patient"	41
XI –	Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé : "OSCARS"	43
XII –	Alcotra OPSA	45
XIII –	Formation Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)	46
XIV –	Stagiaires	47

Vie associative

Le CRES a tenu en 2009 deux Conseils d'Administration respectivement le 13 mai et le 23 novembre et une Assemblée Générale le 13 mai.

Les membres du Bureau sont :

Président

Monsieur le Professeur Jean-Marc GARNIER

PU-PH, Chef de service de pédiatrie et de néonatalogie,
Pavillon mère-enfant, Hôpital Nord de Marseille

Vice-Président

Monsieur le Professeur Roland SAMBUC

PU-PH, Faculté de Médecine, Marseille

Secrétaire général

Madame Joëlle DURANT

Infirmière, conseiller technique auprès du Recteur
de l'Académie d'Aix-Marseille

Trésorier

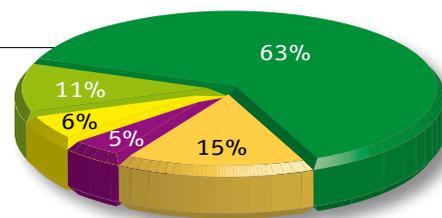
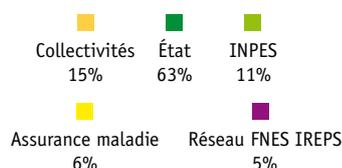
Madame le Docteur Martine BOYER

Service PMI - Secteur Marseille
Conseil général des Bouches-du-Rhône

Financement :

En 2009, le financement du CRES a été assuré de la manière suivante :

Répartition des financeurs



Adhésion au CRES :

Depuis le 15 décembre 2005, l'adhésion au CRES est proposée au tarif de 15 euros.

Adhésions du CRES :

Le CRES adhère à : la FNES (Fédération Nationale des comités d'Éducation pour la Santé)
l'URIOPSS (Union InterRégionale Interfédérale des Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux)
l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)
l'UIPES (International Union for Health Promotion and Education)
la SFSP (Société Française de Santé Publique)
PROSOM (Association Nationale de Promotion des Connaissances sur le Sommeil)
SETE (Société d'Éducation Thérapeutique Européenne)

L'équipe

En 2009, l'équipe se compose de :

Directrice	Zeina MANSOUR
Chargée de communication	Lisbeth FLEUR
Assistante de communication	Élisa BEOLET
Documentalistes	Nathalie CORNEC Gaëlle LHOURES Stéphanie MARCHAIS
Aide documentaliste	Élisabeth MOREIRA
Chargés de projet et/ou de mission	Marie RAMBERT Fanny BASILE France DAVIN Nicolas LIEUTAUD Thomas HOCKMAN Émmanuelle RUPP
Secrétaires	Élisabeth MOREIRA Latifa GOURARI
Personnel d'entretien	Farhiye HASSANKOGLU

II - Participation à la concertation et à l'information en lien avec les responsables institutionnels de la région PACA

Le CRES participe à la concertation ainsi qu'à l'information dans le domaine de l'éducation pour la santé en lien avec les responsables institutionnels de la région, des départements, des CoDES et des partenaires.

*Conférence régionale de Santé
Bureau de la Conférence
Formation spécialisée : Évaluation du PRSP
et des programmes le composant
Formation spécialisée : Anticipation*

Membre de la **Conférence Régionale de Santé**, le CRES, représenté par sa Directrice, a participé à la préparation ainsi qu'aux travaux de la Conférence qui s'est réunie à deux reprises.

La Directrice du CRES a remplacé le Président de la CRS PACA, le Professeur Jean-Louis San Marco au **congrès de la Société française de santé publique** qui s'est tenu à Nantes le 2 octobre et présenté, dans le cadre de la table-ronde intitulée : "La conférence régionale de santé et de l'autonomie dans la future gouvernance régionale", une intervention portant sur la démocratie sanitaire.

Le **Bureau de la Conférence** s'est réuni le 25 août et le 22 septembre. Il a auditionné le Professeur Brouqui dans le cadre de la pandémie grippale et rédigé une note qui a été diffusée, entre autre, sur le site du CRES PACA.

La **formation Anticipation et la formation Évaluation** se sont réunies le 3 mars pour émettre des **réflexions et propositions sur la révision quinquennale de la loi de santé publique du 9 août 2004**.

La **formation Évaluation** a rencontré les pilotes du Programme 14 VIH/SIDA en vue de l'évaluation de ce programme par le GRSP.

*Étude-action Plan régional de santé publique,
Contrat urbain de cohésion sociale, Atelier
santé ville :*

À la demande de la DRASS, le CRES est membre du **groupe projet régional du projet de la Direction générale de la santé** ayant pour objet l'analyse et le développement de la contribution des volets santé des CUCS à la politique de santé publique. Ce projet est réalisé à titre expérimental en Aquitaine, Nord Pas de Calais et PACA. Il comporte deux phases : analyse et assistance à maîtrise d'ouvrage/développement. Plusieurs sites et thèmes ont été retenus dans notre région. Le CRES participe à la sélection des projets et à leur suivi. Il a été sollicité par l'ASV de Digne pour assurer l'évaluation de l'action "grossesses non désirées".

*Mission de l'Inspection générale
des affaires sociales relative au
fonctionnement de l'INPES*

Deux inspecteurs de l'IGAS (Mme Buguet, M. Lenoir) ont mené une mission relative au **fonctionnement de l'INPES**.

Le CRES a été interrogé par les 2 inspecteurs notamment sur les aspects relatifs aux relations entre l'INPES et les acteurs locaux et sur la mission documentaire de l'Institut en lien avec les Pôles de compétences et la création de SPIDOC.

*Agence régionale de santé et promotion
de la santé*

Le CRES a participé avec la Société française de santé publique à un état des lieux portant sur "ARS et promotion de la santé" mis en place par la SFSP sur l'ensemble du territoire, à la demande de l'INPES.

L'ensemble des professionnels de la région a été interrogé sur internet ; un questionnaire élaboré en concertation avec la SRSP et le CRES Languedoc-Roussillon a été mis en ligne. L'analyse des questionnaires a été réalisée dans chaque région. Une soirée de restitution et d'échanges a été proposée à Toulon. L'ensemble des contributions a fait l'objet d'un rapport national publié par la SFSP.

D'autre part, le CRES a été auditionné dans le cadre des groupes de travail mis en place par la DGS et l'INPES ; M^{me} Mansour a été invitée à présenter **OSCARS** qui figure à présent en annexe du rapport final "**Agences régionales de santé. Promotion, prévention et programmes de santé**". Saint-Denis : Éditions INPES, 2009" réalisé sous la direction du Professeur François Bourdillon.

Financement :
Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

III - Appui à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de programmes

Le CRES contribue aux travaux de nombreuses instances techniques mises en place au niveau régional.

Plan régional de santé publique

Programme 5 :

"Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique"

Le CRES est membre du **Groupe technique régional (GTR) et du Comité de pilotage régional du PNNS**. À ce titre il a participé à la réflexion et aux travaux des groupes.

Baromètre Nutrition : Le GRSP PACA a financé une extension régionale du Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES. Six autres régions métropolitaines disposent également d'une extension (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie et Franche-Comté). Dans toutes ces régions (sauf Nord-Pas-de-Calais), l'exploitation régionale a été confiée aux ORS. Leur fédération nationale (FNORS) a proposé la mise en place d'un groupe de travail interrégional, comme cela a déjà été fait pour le Baromètre Santé Jeunes (2005) et le Baromètre Santé environnement (2007).

Un groupe de travail s'est mis en place en PACA. Composé de l'ORS, la CIRE, le CRES, la DRJS, la DRASS et l'INSERM, **il a pour objectifs de :**

- discuter des propositions du groupe de travail interrégional (type de document, mode de fonctionnement...) et du projet de convention proposé par la FNORS concernant la constitution d'une base de données interrégionale
- définir les thèmes que le groupe régional souhaite voir traités par le groupe interrégional et ceux que l'ORS PACA pourrait prendre en charge, en fonction des intérêts spécifiques de la région PACA et des compétences présentes en région
- définir les indicateurs à retenir dans le cadre de l'enquête.

Le groupe s'est régulièrement prononcé sur les travaux présentés par l'ORS qui ont donné lieu à une publication : **Baromètre santé nutrition 2008 – extension en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Consommations alimentaires, perceptions et connaissances : principaux résultats**, dont les résultats seront officiellement présentés à la presse le 23 mars 2010.

Financement :
Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Programme 6 :

"Améliorer la prévention, le diagnostic précoce et le dépistage des cancers"

Le CRES est membre du **Comité de pilotage régional et du Comité technique régional des dépistages des cancers**. À ce titre, il a participé à la réflexion et aux travaux des groupes.

Programme 12 :

"Améliorer la couverture vaccinale"

Le CRES est membre du **comité régional des vaccinations** et a participé, à ce titre, à l'organisation de la semaine nationale de la vaccination. Le Thé santé 2009 porte sur la vaccination ; en raison de l'actualité (épidémie H1N1), il a été reporté au 29 avril 2010.

Programme 13 :

"Mieux repérer, prévenir et prendre en charge la souffrance psychique et les suicides"

À la demande du GRSP, le cabinet Efect a réalisé **l'évaluation de la politique régionale de prévention pour les personnes détenues en région PACA**. Le CRES a animé deux séances de travail visant à définir les questions évaluatives. Il a été auditionné par les évaluateurs.

Parmi les conclusions du rapport, une recommandation concerne, en particulier, le CRES :

"Développer l'accompagnement méthodologique des intervenants pour l'élaboration des programmes d'actions d'éducation pour la santé"

Rédiger un guide méthodologique pour l'élaboration du programme d'éducation à la santé

Analyse des besoins des détenus (discussion partenariale avec les intervenants en position de repérage des besoins)

Définition des objectifs du programme et de leur priorisation

Définition des actions

Vérification que l'environnement et les éléments d'organisation interne de l'établissement conditionnant la faisabilité des actions et l'atteinte des objectifs sont présents

Former le "réfèrent coordination" de l'UCSA au montage de demandes de financement

Améliorer l'information mutuelle au niveau régional sur les possibilités de financement des actions d'éducation à la santé

Mobiliser le pôle de compétences CRES-CoDES sur l'accompagnement (sur la méthodologie de projet, les principes de l'éducation pour la santé, la connaissance de l'offre locale d'intervenants...)”...

Des formations seront proposées dans ce sens à la Direction régionale des services pénitenciers et à la DRASS.

Programme 16 :

“Programme de santé scolaire et d'éducation pour la santé”

Le GRSP a mis en place un comité de pilotage d'évaluation du programme présidé par le Professeur Sambuc. Le CRES est membre et a, à ce titre :

- participé au choix de l'évaluateur : le cabinet EFECT
- contribué à la validation de la stratégie d'évaluation proposée par EFECT
- contribué à la définition des objectifs d'évaluation
- contribué à l'état des lieux par la mise à disposition d'OSCARS.

Le CRES a été auditionné par les évaluateurs. **Parmi les conclusions du rapport, une recommandation concerne en particulier le CRES dans le cadre du Pôle de compétences :**

“Concrétiser la coopération volontaire des deux Ministères (Éducation Nationale et Recherche) au sein d'une politique commune par un engagement contractuel, intégrant la définition du rôle spécifique du pôle régional de compétences en éducation pour la santé pour les acteurs de la santé scolaire, et mobilisant à travers lui l'expertise des Universitaires.

Le pôle régional de compétences constitue une plateforme de services destinée à fédérer les ressources et les compétences en éducation pour la santé de la région pour les mettre à disposition de tous les acteurs (institutionnels, professionnels, bénévoles associatifs...) et venir en appui de leurs actions en EPS ou promotion de la santé. La spécificité des interventions en milieu scolaire nécessite une élaboration partenariale avec L'Éducation Nationale des méthodes d'intervention, ainsi que l'implication de binômes d'intervention Éducation Nationale/Pôle de compétences.”

Programme 19 :

“Programme régional d'accès à la prévention et aux soins”

Le CRES est membre du GTR PRAPS ; il a, à ce titre, été associé à la préparation de la journée d'échanges des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) qui s'est tenue le 30 juin à la Timone.

Programme 22 :

“Maladies chroniques”

Le CRES participe aux travaux de comités mis en place, en 2009, dans le cadre de ce programme.

Il a ainsi été associé à :

- l'état de lieux des actions d'éducation thérapeutique menées en région PACA
- l'organisation du colloque des 14 et 15 avril 2009.

Il a réalisé une cartographie des actions d'ETP (en ligne) et rédigé un article dans la revue de l'URML publié en 2010.

Le CRES a participé aux Journées méditerranéennes de l'ETP à Montpellier et mis en place des formations (*cf. chapitre ETP page 42*).

Plan Alzheimer

Le CRES est membre du comité de pilotage “Alzheimer” et a activement participé à la préparation des assises Alzheimer qui se sont tenues le 29 avril 2009 au parc Chanot, à Marseille.

IV - Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources poursuit le développement de son fonds documentaire tout en élargissant son offre de produits documentaires, et en s'appuyant sur un éventail élargi de sources de veille. Il est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h00 à 17h00 et sur rendez-vous le matin.

Mise à disposition des utilisateurs d'un fonds documentaire

En 2009, le fonds documentaire se compose de :

- **64 abonnements** à des revues, **3269 articles** analysés
- **2340** monographies, rapports, thèses, actes de colloque, outils pédagogiques, usuels et revues
- **485 fichiers électroniques** indexés.

Après 9 ans d'acquisitions, les documentalistes du CRES ont souhaité **évaluer le fonds documentaire et procéder à un désherbage**, soit parce que certains documents, par leur nature même, étaient devenus obsolètes (documents juridiques, données statistiques...), soit parce qu'ils avaient été réédités. Au total, le désherbage a permis de supprimer 263 références bibliographiques (articles et monographies) sur un volume de 5725 références. Ce travail s'est étalé sur 2 mois, juillet et août 2009 et a généré d'autres conséquences : inventaire, élimination d'exemplaires multiples, constitution d'un fonds d'archives composé principalement des anciens documents du CFES. Les documents supprimés ayant encore de la valeur ont été adressés à la Banque régionale du livre PACA. Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé publique relatifs aux comportements de santé : nutrition, cancer, hygiène bucco-dentaire, contraception et sexualité, accidents de la vie courante, observance, vaccination, souffrance psychique, éducation à la santé en milieu scolaire, parentalité, vieillissement en santé, précarité et santé.

Un fonds documentaire spécialisé en éducation thérapeutique du patient a été constitué. Il comprend 641 références, dont 117 saisies en 2009, soit une augmentation de 19 %.

Selon une politique documentaire définie lors de la création du centre de ressources du CRES, sont exclues les thématiques sida, hépatites et dépendances, d'autres centres de ressources traitant déjà ces domaines. De même, les brochures et outils pédagogiques de l'INPES sont proposés en consultation, la diffusion restant du ressort des CoDES. Les outils pédagogiques hors INPES sont recensés et collectés, à titre d'exemple, afin d'être présentés aux utilisateurs.

• La base de données bibliographique

Fin 2009, la base de données du CRES est riche de **5609 références bibliographiques**. Elle est accessible sur le site Internet du CRES.

Financement : Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

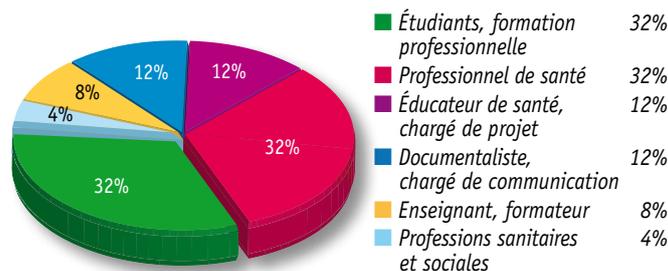
• Les demandes

En 2009, **312 demandes d'information** ont été adressées aux documentalistes du CRES.

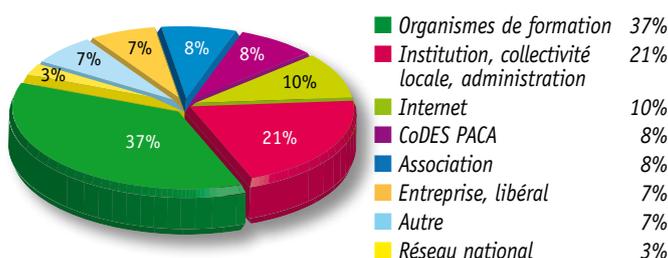
L'accueil est individuel et parfois collectif ; par exemple, le CRES a accueilli un groupe de 19 étudiants assistants de service social de l'Institut méditerranéen de formation (IMF) le 1^{er} octobre 2009 afin de leur présenter le centre de ressources et leur permettre de faire des recherches documentaires.

En 2009, 377 prêts de documents ont été effectués.

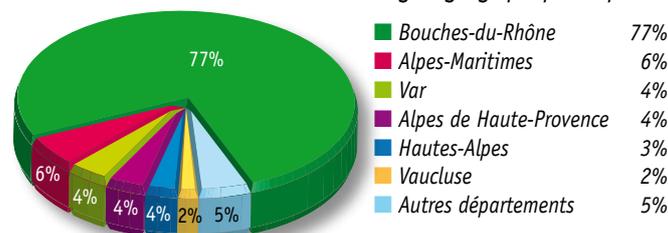
Profil du public



Origine du public



Origine géographique du public



Financement :
Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Réalisation de produits documentaires

Afin de permettre une diffusion de l'information traitée par le centre de ressources du CRES et d'informer les utilisateurs du centre, les documentalistes réalisent différents types de produits documentaires.

• Produits élémentaires

Ce sont essentiellement **la liste des revues** mise à jour régulièrement et **la liste des nouvelles acquisitions**.

Les nouvelles acquisitions du CRES sont envoyées mensuellement, par courrier électronique, à **126 destinataires** inscrits. Une sélection de ces nouvelles acquisitions est proposée sur le site Internet du CRES.

• Sélection bibliographique

En soutien aux activités du CRES (formation, études ...), les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires.

• Dossiers documentaires

Des dossiers documentaires ont été réalisés à l'intention des participants au colloque régional **"Insertion des jeunes et santé : quelles relations de causalité ?"**, organisé par le CRES et le Conseil Régional à l'Hôtel de Région, le 12 mars 2009.

• Stands

Le CRES est sollicité pour tenir un stand de documentation à l'occasion de colloques.

Par exemple :

"L'écoute dans nos structures", 2^{ème} journée d'étude inter-réseaux, Point Jeunes Association Recherche Formation, Les Boutiques Solidarités, Fédération des Espaces Santé Jeunes, le 16 octobre 2009.

• Priorités santé

En 2009, 3 nouveaux numéros de "Priorités Santé" ont été édités. Les documentalistes ont réalisé une sélection bibliographique pour la rubrique "Espace CRES" qui a porté respectivement sur :

- **Santé et territoire** (n° 24)
- **Éducation thérapeutique du patient** (n° 25)
- **Cantines scolaires et qualité nutritionnelle** (n° 26)

• Site Internet du CRES :

<http://www.cres-paca.org>

Le **site Internet** du CRES propose un accès à la base de données bibliographique du CRES, Bib, partagée avec les comités d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté et Midi-Pyrénées. La base de données, comme l'ensemble du site, est actualisée en permanence. Le site Internet du CRES s'est très considérablement enrichi : en effet, la rubrique "Programmes de santé" bénéficie de la veille documentaire mise en place par le CRES pour 14 programmes du Plan Régional de Santé Publique (PRSP) : Accidents de la vie courante, Bon usage du médicament, Contraception, Dépistage des cancers, Éducation pour la santé, Éducation thérapeutique du patient, Hygiène-buccodentaire, Nutrition, Parentalité, Santé des jeunes, Santé et précarité, Souffrance psychique, Vaccination, Vieillesse.

La documentation est présente de façon transversale à chaque rubrique : actualité du programme, zoom sur (sélection de documents électroniques), coup de cœur (sélection de documents de références disponibles au centre de ressources du CRES), nouvelles acquisitions, liens internet (sélection de sites Internet), des requêtes automatiques dans Bib-Bop, une requête automatique pour lister les articles de Priorités Santé.

Les documentalistes du CRES participent à l'élaboration d'une lettre électronique mensuelle, soit 10 lettres en 2009.

— ■

Le CRES PACA accompagne le Plan régional de santé publique d'une veille documentaire permanente. La veille documentaire consiste en un système élaboré et complet permettant de repérer l'information nouvelle dès sa publication et de la communiquer aux utilisateurs

Financement :
Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Réalisation d'une veille documentaire

Les thématiques

Dans le champ de la prévention et de l'éducation pour la santé, il s'agit de surveiller les thématiques des programmes suivants :

Programme 05 : Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique

Programme 06 : Améliorer la prévention, le diagnostic précoce et le dépistage des cancers

Programme 07 : Améliorer le dépistage des affections bucco-dentaires dans le cadre de la promotion de l'hygiène-bucco dentaire

Programme 09 : Faciliter l'accès à une contraception adaptée pour éviter les grossesses non désirées

Programme 10 : Prévenir les accidents de la vie courante

Programme 11 : Promouvoir le bon usage du médicament

Programme 12 : Améliorer la couverture vaccinale

Programme 13 : Mieux repérer, prévenir et prendre en charge la souffrance psychique et les suicides

Programme 17 : Accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants dès le plus jeune âge

Programme 18 : Prévenir les risques liés au vieillissement

Programme 19 : Mettre en œuvre les dispositions du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins en région PACA – PRAPS II

Et de façon transversale, le **Schéma régional d'éducation pour la santé (SREPS)**

Le programme 22 : Amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011 est accompagné depuis septembre 2008 d'une veille thématique.

Le public

Cette veille documentaire est destinée à apporter l'information nécessaire aux pilotes et aux groupes de suivi des programmes.

En 2009, **83 diffusions** sélectives de l'information ont été envoyées. **1073 personnes** sont destinataires de ces veilles.



Être un pôle de référence régional et national en éducation pour la santé

• Spidoc, Réseau info doc prévention et promotion santé

L'INPES a un projet de création d'un portail documentaire SPIDOC. Le CRES PACA en est partenaire ; la mise en œuvre de SPIDOC a été momentanément suspendue par l'INPES en 2008.

Néanmoins, une session aux Journées de la Prévention 2009 intitulée "S'informer, se documenter, agir et décider" a pu être organisée.

Nathalie Cornec est intervenue dans cette session, le 2 avril 2009, en présentant une communication intitulée "Portrait de l'information en éducation pour la santé".

Elle a abordé la question : en éducation pour la santé, les ressources bibliographiques disponibles sont-elles le reflet de l'activité ?

Après avoir rappelé le rôle et les enjeux des ressources bibliographiques ainsi que leur mode de production, le réseau des comités d'éducation pour la santé a servi d'exemple pour mettre en perspective les ressources bibliographiques disponibles au regard des actions réalisées.

• Réseau des documentalistes du secteur sanitaire et social

Les documentalistes participent régulièrement aux réunions des documentalistes travaillant dans le secteur sanitaire et social de la région (IFSI, Centres hospitaliers spécialisés, associations, administrations...).

Le CRES a accueilli une de ces rencontres le 10 février 2009 et a présenté au groupe les différentes réalisations de ces dernières années : Bib-Bop, OSCARS, la nouvelle version du site Internet du CRES.

Le CRES a participé à la réunion des documentalistes du secteur sanitaire et social le 12 mai 2009 organisé par l'IRTS Paca et Corse.

• ADBS – délégation Provence-Alpes (association des professionnels de la documentation)

Nathalie Cornec, en tant que déléguée régionale, a initié la mise en place d'un cycle de conférences sur la culture informationnelle, dans le cadre de "Marseille, capitale européenne de la culture 2013".

La conférence d'inauguration du cycle a eu lieu le 8 octobre 2009 à la BMVR Alcazar de Marseille.

• Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES)

Commission sur la refonte du site Internet de la Fédération

Nathalie Cornec participe aux travaux pour l'élaboration d'un cahier des charges en vue de la conception d'un nouveau site Internet pour la fédération et 6 sites régionaux.

Commission Métiers et statuts

La FNES a mandaté le cabinet Indica Consultants pour réaliser une étude visant à définir le "métier d'éducateur pour la santé". Un séminaire de travail a été programmé à cet effet le 15 janvier 2009. Nathalie Cornec a été sollicitée pour y participer.

• FNES/INPES Développement des ressources documentaires

Convention FNES/INPES 2007-2009

Action II 3 "Ressources documentaires"

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif principal :

Améliorer la connaissance des acteurs en éducation pour la santé en développant les ressources documentaires en éducation pour la santé en lien avec les programmes nationaux et priorités régionales.

Objectif spécifique :

Initier la contribution des comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé au réseau national documentaire de l'INPES.

Qualifier les productions documentaires du réseau FNES et en généraliser l'accessibilité.

Principales étapes :

- 1/ Concevoir et coordonner une stratégie de développement de la mission documentaire du réseau de la FNES en cohérence avec le développement de Spidoc
- 2/ Accompagner l'informatisation de la gestion documentaire : proposer des préconisations pour l'informatisation de la gestion documentaire en favorisant des solutions techniques mutualisées et des formats de bases de données limités

Financement :
• INPES/FNES

Financement :
• INPES/FNES

- 3/ Agréger et valoriser les ressources documentaires disponibles dans le réseau des comités
- 4/ Définir et mettre en place des procédures de mutualisation des activités documentaires : définir et mettre en place une veille documentaire commune ; proposer un traitement documentaire partagé et concevoir un réservoir collectif de données.

ORGANISATION

Instances mises en place :

- un groupe d'appui "ressources documentaires" chargé de coordonner la mise en œuvre du projet. L'animation est confiée à Nathalie Cornec, pour un temps de travail dédié.

- 24 référents régionaux, documentalistes ou chargés de documentation, nommés spécifiquement sur le projet "ressources documentaires" : leur rôle est de participer à la mise en œuvre des axes documentaires définis.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le CRES PACA a coordonné la mise en œuvre d'un processus de veille commune et supervisé le travail de rédaction du plan de développement.

OBJECTIFS 2009	RÉSULTATS
1. Concevoir et coordonner une stratégie de développement de la mission documentaire du réseau de la FNES en cohérence avec le développement de SPIDOC.	Plan de développement de la mission documentaire. Présenté le 15 octobre 2009 aux référents régionaux. Envoyé aux comités le 05/01/2010. Présenté le 19 janvier 2010 au CA de la FNES.
2. Accompagner l'informatisation de la gestion documentaire : proposer des préconisations pour l'informatisation de la gestion documentaire en favorisant des solutions techniques mutualisées et des formats de bases de données limités. ➤ Communication auprès des comités sur la démarche ➤ Recueil des différents formats de bases de données existantes, test des exports des bases de données, synthèse des données	Analyse comparative des bases de données des comités d'éducation pour la santé et des guides de saisie : identification des champs existants, des champs codés (indexés) et des modalités de saisie. Document de synthèse sur les bases de données.
Agréger et valoriser les ressources documentaires disponibles dans le réseau des comités. 3. Liste des produits documentaires de valeur réalisés et typologie des produits documentaires existants dans le réseau 4. Mise à jour du catalogue collectif des périodiques	Analyse des produits documentaires Rédaction du document de synthèse : Repères pour la réalisation de produits documentaires : Définition, critères de qualité et illustrations Cahier des charges pour un site Internet : http://www.fnes-documentation.fr/accueil/accueil.asp
Définir et mettre en place des procédures de mutualisation des activités documentaires : 5. Définir et mettre en place une veille documentaire commune	Choix d'un thème de veille "Veiller la déclinaison régionale d'un plan national de santé publique : le Plan national activité physique et sportive (PNAPS)". Une journée et demie de formation au processus de veille pour les référents régionaux les 15 et 16 octobre 2009 Conception d'un blog de veille " 30 minutes de veille par jour ". Installation du blog par la société 1=2. Accessible en janvier 2010 http://www.cres-paca.org/veille_pnaps/

Contribuer à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

• Des réunions de travail mensuelles pour des projets partagés

Tous les mois, les chargés de documentation des CoDES et du CRES se réunissent afin d'échanger sur l'utilisation de Bib-Bop, organiser le travail collectif et la répartition des activités.

En 2009, les échanges ont porté sur différents points :

- Bib-Bop : évolutions à apporter à la base, réflexion sur un module de bulletinage et un module de commande, création du forum des utilisateurs de Bib-Bop,
- Travail de réflexion sur le rapport d'activités,
- Réflexion sur l'appel à projet interrégional de l'INPES,
- Certification HONCode des sites Internet des comités,
- Mise à jour du catalogue des périodiques,
- Réflexion sur l'appel à projets pôle de compétences,
- Étude et proposition d'abonnements à de nouvelles revues,
- Travail sur des recommandations d'acquisitions d'outils pédagogiques en éducation du patient dans le cadre du soutien à la plate-forme de ressources en éducation thérapeutique du patient,
- Réunion de travail en partenariat avec les chargés du Pôle de compétences.

• La certification HONcode des sites Internet

L'HAS a passé un accord de partenariat afin d'utiliser la procédure de la Fondation Suisse Health On the Net (HON Code) pour certifier les sites proposant de l'information dans le domaine de la santé et du médical (http://www.hon.ch/home1_f.html). Le but est de limiter les abus commerciaux et les informations de santé trompeuses. Les forums peuvent être certifiés, tout comme les sites.

La certification s'obtient pour une année en fonction du respect de 8 critères, comme la qualification des rédacteurs, la confidentialité des informations, la citation des sources d'information, le professionnalisme, la transparence du financement...

Après examen de tous les critères nécessaires à la certification des sites des comités, la certification HONcode est demandée et accordée au site du CRES le 16 juin 2009, ainsi qu'à ceux des CoDES.



• Accompagnement méthodologique

Professionnalisation des compétences

À deux reprises en 2009, le CRES a accompagné le CoDES 13 dans le recrutement d'un documentaliste puis a formé la nouvelle documentaliste à l'utilisation de Bib-Bop, à l'indexation en éducation pour la santé et à la gestion d'un fonds documentaire.

• Bib-Bop



Créé par le CRES PACA, Bib-Bop comprend une base bibliographique spécialisée en éducation pour la santé, une base d'outils pédagogiques et un outil de gestion documentaire (financés par l'INPES et le GRSP PACA).

Les bases sont développées et gérées collectivement en ligne par les comités, sous le contrôle du CRES PACA, dans un espace commun partagé.

Elles sont accessibles à la gestion par un code d'accès qui ouvre une session personnalisée par comité.

Elles sont accessibles sur Internet pour le public qui recherche des ressources documentaires :

<http://www.cres-paca.org/bib-bop/>

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la conception de Bib-Bop a été l'aboutissement d'un travail de professionnalisation des pratiques documentaires des chargés de documentation des 6 comités. Entrepris depuis 2001, ce travail s'est inscrit dans le schéma régional d'éducation pour la santé et s'est concrétisé par la nécessité de valoriser les ressources documentaires disponibles par la mise à disposition de bases de données communes.

Dans le cadre des pôles de compétences, de nombreuses régions envisagent aussi la création de bases communes permettant de valoriser les ressources documentaires régionales.

Bib-Bop propose une architecture et un accompagnement qui permettent à d'autres régions de partager cet outil et de s'inscrire dans le dispositif.

Financement : Missions permanentes

- GRSP
- INPES
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Financement :

- GRSP
- INPES
- IREPS autres régions

Midi-Pyrénées rejoint Bib-Bop

Après les comités de la région Champagne-Ardenne qui ont intégré Bib-Bop en 2007, ce sont les régions Languedoc-Roussillon et Franche-Comté qui ont souhaité bénéficier de ce système partagé de gestion documentaire et de valorisation des ressources.

En 2009, la région Midi-Pyrénées rejoint Bib-Bop. Deux jours de formations ont été dispensés en novembre 2009 permettant aux deux documentalistes du CRES d'utiliser le logiciel et de participer au projet collectif.

Bib-Bop est ainsi passée de 6 à 22 comités utilisateurs pour lesquels le CRES PACA garantit la qualité des bases par une correction systématique des notices saisies. Cela représente $\frac{1}{2}$ équivalent temps plein de travail d'une documentaliste du CRES. Cette correction s'assimile à un accompagnement dans la formation des utilisateurs à la saisie dans des bases de données selon des normes professionnelles reconnues.

Le dispositif s'appuie sur une démarche de professionnalisation des pratiques et une coordination des activités documentaires dans les régions.

En 2009, Bib-Bop a été présentée à plusieurs régions intéressées : Ile-de-France, Bretagne, Guadeloupe et Pays de Loire.

Coordination interrégionale du projet

Dans le cadre de l'appel à projets "développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé" de l'INPES au titre de l'année 2009, volet interrégional, les comités des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Franche-Comté auxquels s'ajoutent le CRES Midi-Pyrénées proposent de :

- Rendre accessibles les documents en texte intégral référencés dans Bib par un partenariat avec la BDSF
- Rendre accessibles les analyses de la pédagogie pour les outils pédagogiques référencés dans Bop
- Partager l'information entre les contributeurs de Bib-Bop
- Harmoniser les pratiques et mutualiser le traitement documentaire

Il s'agira d'organiser une seconde rencontre des contributeurs de Bib-Bop, autour des activités suivantes :

- Harmonisation du langage en éducation pour la santé (indexation et catalogage) et capitalisation des échanges par le forum (une journée de rencontre)
- Étude des possibilités pour rendre accessibles les documents en texte intégral référencés dans Bib par un partenariat avec la BDSF

- Étude des possibilités pour rendre accessible les analyses de la pédagogie pour les outils pédagogiques référencés dans Bop
- Modération du forum d'échanges par le CRES PACA

La vitalité de Bib-Bop

Fin 2009, on enregistre **7284 notices dans Bib** et **1091 notices dans Bop**.

La courbe de croissance de Bib



La courbe de croissance de Bop



Sur le site du CRES, la connexion à Bib-Bop continue d'augmenter en 2009.

La page d'accueil de Bib-Bop a enregistré **12683 connexions**, contre 8319 en 2008.

La page de recherche de Bop a enregistré **5404 connexions** et celle de Bib **6824 connexions**.

Valorisation des activités

• Outils de communication

1/ Le bulletin d'information "Priorités Santé"

Trois numéros du bulletin d'information Priorités Santé ont été publiés en 2009 (numéros 24, 25 et 26).

Le bulletin a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en région PACA dans le cadre du Plan régional de santé publique, mais également de faire connaître les activités du CRES, notamment l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les 3 numéros de 2009 ont permis de valoriser des actions menées dans les six départements de la région, dans le cadre des programmes cancer, nutrition, souffrance psychique, vaccination, contraception, santé des jeunes, PRAPS... ou du pôle de compétences.

Le numéro 25 a entièrement été consacré à l'éducation thérapeutique du patient et au colloque qui s'est déroulé les 14 et 15 avril 2009.

Financé par le GRSP, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 10.000 destinataires de la région PACA (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).



2/ Le site Internet www.cres-paca.org

Le site internet www.cres-paca.org a enregistré en 2009 **130.000 hits et près de 46.000 visiteurs uniques**.

C'est le double de l'an dernier, où l'ancienne version du site était encore proposée.

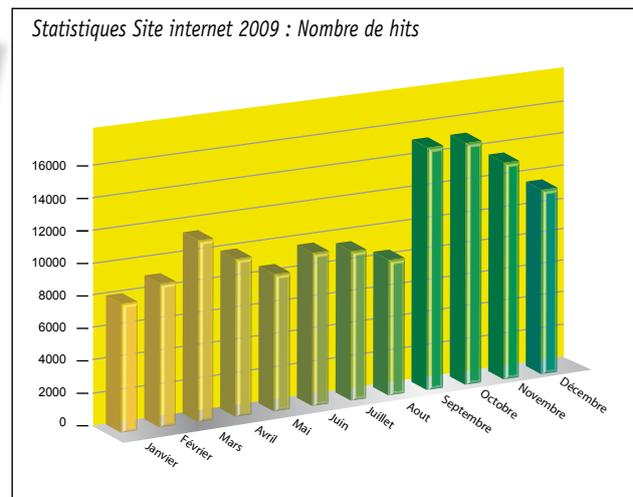


Outre la promotion des activités du CRES et du pôle régional de compétences, le site est en grande partie consacré à 13 thématiques de santé publique prioritaires dans notre région – la nutrition, le dépistage des cancers, la santé des jeunes, la souffrance psychique, l'éducation pour la santé, la vaccination, la santé/précarité, l'éducation thérapeutique... – et qui font l'objet d'une veille documentaire et de mise à jour constantes.

Financement :
Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Statistiques Site internet 2009 : Nombre de hits



La fréquentation a connu une pointe en septembre et octobre 2009.

Les rubriques les plus fréquentées sont la page d'accueil, Bib/Bop, les programmes de santé, Oscars et "qui sommes-nous".

3/ La newsletter mensuelle du CRES

10 numéros de la newsletter mensuelle du CRES ont été réalisés en 2009. Rappelons que la lettre électronique, lancée en janvier 2006, paraît tous les deuxièmes mercredis du mois et n'est disponible que sur abonnement (depuis le site Internet du CRES).

Fin 2009, elle comptait 830 abonnés, contre 700 à la même période 2008, soit **une progression de 20% environ**.

La newsletter est un outil d'information sur l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, ainsi que sur les thématiques du Plan régional de santé publique couvertes par le CRES.

Réalisée par les documentalistes et chargée de communication, elle est complémentaire au bulletin d'information "Priorités santé" et au site Internet du CRES.

4/ Participation au réseau régional des responsables et chargés de communication "santé publique"

Participation aux réunions bimestrielles des chargés de communication des principaux acteurs de la santé de Marseille et sa région : Assurance maladie, GRSP, Mutualité Française, AP-HM, Sida Info Service, Aides, Uriopss...

Le groupe Intercom, composé d'une trentaine de personnes, s'est réuni six fois en 2009, autour d'échanges de pratiques.

• Les Relations presse

Le CRES gère un fichier presse composé des journalistes de la presse locale, régionale et nationale, généraliste et spécialisée santé, soit une centaine de supports. Tous sont destinataires de l'ensemble des publications du CRES.

Parallèlement aux points presse que le CRES peut être amené à organiser à l'occasion des colloques ou des lancements de campagnes régionales d'information, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique (vaccination, accidents de la vie courante, santé des jeunes notamment).

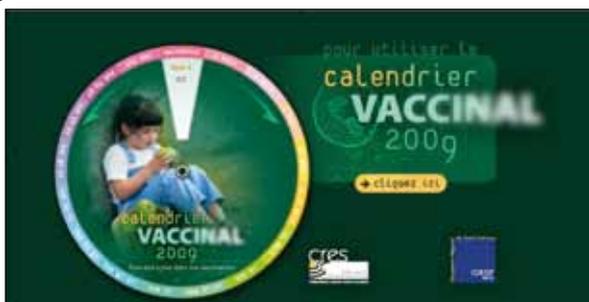
En 2009, le CRES a organisé une conférence de presse le 14 avril 2009 sur l'éducation thérapeutique du patient, à l'AP-HM, à l'occasion des deux journées de colloque sur ce thème. La conférence de presse a eu lieu en présence de la directrice générale de l'INPES, Thanh Le Luong. —■

1/ Promotion du calendrier vaccinal 2009

Pour la deuxième année consécutive, le CRES a assuré la promotion des éléments du calendrier vaccinal 2009. Une version interactive a été mise en ligne sur le site du CRES, avec une communication lors de la semaine européenne de la vaccination, en avril 2009.

Le disque vaccinal interactif a enregistré en 2009 plus de 2400 connexions, notamment en avril, mai et juin.

À noter qu'en 2009 l'INPES a réalisé une version papier similaire de cet outil, à l'attention des médecins généralistes.



Réalisée dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant les structures de gestion de la région PACA – Apremas, ADOC 05, Arcades, ISIS 83 et ADCA 84 – l'URCAM, la DRASS, l'URML et Adoma 06, elle a été financée par l'Assurance Maladie.

Elle comprend :

- Un diaporama de formation qui permet de mettre à jour ses connaissances médicales, scientifiques et épidémiologiques sur les cancers et les dépistages ; il est proposé en deux versions, complet ou allégé, adaptable au profil de l'animateur, à la durée ou au contenu de l'intervention. Il peut également être utilisé à la carte.
- Les réponses aux 50 questions les plus fréquemment posées
- Le mode d'emploi de deux techniques d'animation particulièrement adaptées pour faciliter l'expression d'un groupe et faire émerger représentations et connaissances des participants : le focus groupe et le photoexpression
- Des planches anatomiques (une par organe dépisté)
- Des questionnaires d'évaluation pour les intervenants
- Des ressources documentaires
- Et un livret de l'utilisateur, mode d'emploi de l'outil.

2/ Relais des campagnes nationales

Le CRES relaie les campagnes nationales de communication de l'INPES, de l'INCA ou de l'Assurance maladie... dans ses principaux outils de communication : newsletter mensuelle, site Internet ou bulletin d'information Priorités Santé.

3/ Boîte à outils sur les dépistages des cancers en PACA

Le CRES PACA a réalisé en 2009 une boîte à outils sur les dépistages organisés des cancers en région PACA.

Cette boîte à outils a été créée à l'initiative des structures de gestion de la région qui éprouvaient le besoin de disposer d'un outil pour promouvoir les dépistages des cancers du sein, du côlon et du col de l'utérus.

Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels du sanitaire ou du social, médicaux, paramédicaux, associatifs, bénévoles... qui souhaitent intervenir sur ces thématiques et à qui elle fournit clés en main des outils pour faciliter l'information et l'éducation des populations ciblées par les dépistages.



Le CRES a organisé dès sa parution une formation régionale à son utilisation pour les personnels des CoDES et des structures de gestion de la région. Des ateliers de présentation dédiés à cette mallette seront organisés par chaque CoDES en 2010 et proposés dans le catalogue des formations.

Les 100 exemplaires seront disponibles auprès des structures de gestion, des CoDES de la région et du CRES.

VI - Participation à l'élaboration de programmes d'éducation pour la santé avec différents partenaires

Le CRES est régulièrement sollicité par les organismes partenaires pour animer et participer aux travaux et réflexion menés dans le cadre de programmes spécifiques

Participation et animation avec les organismes partenaires

• Ville de Marseille : Restauration collective

Dans la perspective d'élaboration du nouveau cahier des charges de la Délégation de Restauration Scolaire 2011-2018, la Direction de l'éducation et de la Petite Enfance (DGEPE) et la Direction de la Santé Publique (DSP-DGPP) de la Ville de Marseille ont proposé de mettre en place un **comité d'experts pour une démarche d'aide à la décision afin d'améliorer l'offre alimentaire**.

L'**animation** du comité d'experts a été confiée à Zeina Mansour (CRES PACA). Il est attendu du comité l'élaboration de propositions pour **guider l'élaboration du cahier des charges** de la Délégation de Restauration Scolaire 2011-2018, d'analyser la pertinence et l'impact des nouveaux besoins et demandes, en tenant compte des contraintes de la Ville. Une lettre de mission signée par M^{me} Casanova, adjointe au maire déléguée à l'éducation et M^{me} le docteur Gaunet-Escarras, adjointe au maire déléguée à la santé, a été remise à chaque membre du comité.

Le comité d'experts :

- M^{me} le Dr Martine BOYER (PMI)
- M^{me} Elisabeth CADIOU (Diététicienne indépendante)
- M^{me} Nicole DARMON (INSERM/INRA)
- M^{me} Carole JOSEPH (CoDES 13)
- M^{me} le Dr Cécile LUCAS (DRASS)
- M^{me} Hélène PORTAL (DRAAF)
- M^{me} le Dr François PELLEING (Inspection Académique 13)
- M^{me} Zeina MANSOUR (CRES PACA)
- M. le Pr Jacques SARLES (CHU La Timone-Enfant)
- M. le Dr Gilbert SIMONIN (CHU La Timone-Enfant)
- M. le Dr Pierre TAUDOU (Rectorat d'Aix-Marseille)

Ont participé aux travaux des experts :

- M. le Dr Didier FEBVREL (Direction de la Santé Publique - Ville de Marseille)
- M. Gérard SALA (Direction Générale de l'Éducation et de la Petite Enfance - Ville de Marseille)
- M^{me} Mélanie CLAVERIE (Direction Générale de l'Éducation et de la Petite Enfance - Ville de Marseille)
- M. Pierre CHANTRON (Direction Générale de l'Éducation et de la Petite Enfance - Ville de Marseille)

Les besoins :

Les besoins de la Ville ont été officiellement présentés au comité d'experts par M^{me} Susini-Monges (Direction

Financement : Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Générale de l'Éducation et de la Petite Enfance - Ville de Marseille) et Monsieur Jacques BERTIN (Direction Générale de l'Éducation et de la Petite Enfance - Ville de Marseille) au cours de la première réunion des experts qui s'est tenue le 17 septembre 2009 au CRES PACA.

Les services de la Ville ont également soumis les questions au comité d'experts dans un document écrit.

Le calendrier :

Le comité d'experts s'est réuni :

- le 17 septembre 2009
- le 9 novembre 2009
- le 1^{er} décembre 2009
- le 7 janvier 2010
- le 4 mars 2010

Les instances :

Le comité d'experts travaille en lien très étroit avec le groupe Projet et le groupe Communication auxquels plusieurs membres participent également.

Le contexte :

- 45000 repas servis chaque jour dans les cantines scolaires de la ville, soit 6 millions par an
- 2 sociétés délégataires : Sodexho (1^{er} à 12^{ème} arrondissements), 30000 repas et Avenance (13^{ème} à 16^{ème} arrondissements), 15000 repas
- 317 restaurants dont 198 selfs
- 80% des élèves sont inscrits à la cantine, 65% la fréquentent quotidiennement et 47% bénéficient d'un tarif réduit ou d'une exonération
- 600 repas régimes ou destinés aux enfants allergiques

La Ville est préoccupée par l'obésité avec notamment des clignotants sur certaines zones géographiques et une surcharge pondérale avérée dans les quartiers "sensibles". L'équilibre nutritionnel, la diversification des menus et l'éducation nutritionnelle sont des priorités pour la Ville.

Les contrats avec Sodexho et Avenance sont des contrats de 7 ans et viennent à échéance en juillet 2011; le lancement de l'appel d'offres est prévu un an auparavant. Dans ce cadre, il est prévu d'améliorer le cahier des charges actuel.

Documents, travaux de référence et expériences présentés et analysés par le comité d'experts :

Un état des lieux au sein des établissements, auprès des enfants, des parents et du personnel municipal est en cours d'élaboration par le groupe projet. Les références bibliographiques sont mises à la disposition du Comité par le CRES.

Auditions réalisées :

Le comité a auditionné Monsieur Henri Arnaud (VICI Valence) dans le cadre d'une mise à jour des connaissances relatives à la liaison froide, ses avantages et ses contraintes.

Les fédérations de parents d'élèves invitées à rencontrer le comité, le 4 mars, ne se sont pas présentées malgré une réponse positive à l'invitation qui leur a été faite.

La majorité des membres du Comité a bénéficié d'une visite de la cuisine Centrale de Pont de Vivaux et pris un repas dans une cantine scolaire de la Ville.

Les membres du comité ont bien pris conscience du contexte très particulier de ce marché colossal. Ils ont été particulièrement impressionnés par les impératifs organisationnels que nécessitent les volumes de denrées quotidiennement cuisinées et servies. Les conditions de préparation en cuisine centrale, de dimension industrielle, sont à l'origine de nombreuses contraintes dont le comité a tenu compte.

Communication :

Le groupe projet a également mis en place un groupe communication pour définir une stratégie autour de ce programme, auquel participent Zeina Mansour et Lisbeth Fleur depuis fin 2009.

Composé des membres du groupe projet, de représentants de la Direction de la santé publique et de la Direction de l'éducation de la Ville de Marseille et du CoDES 13, il a pour objectifs d'élaborer un plan de communication interne et externe, et de définir :

- des objectifs
- des publics cibles
- des supports et des outils
- des moyens (participation à des salons, relations presse...)
- un calendrier

afin de faire connaître et valoriser le programme de promotion de la santé nutritionnelle mis en œuvre par la Ville.

Conférence sanitaire de territoire

À la demande de l'AP-HM et de la Nouvelle Fabrique (Pr Emmanuel Vigneron), le CRES a participé à l'atelier "Prospective" mis en place par la Conférence sanitaire de territoire, dans le cadre du montage d'un projet de création d'une équipe transversale d'éducation thérapeutique qui a été soumis à la direction de la Caisse primaire d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône.

Objectif :

Promouvoir auprès de tous les établissements hospitaliers le développement de l'éducation thérapeutique. Cette action vise à permettre que 50 % au moins des patients concernés sortant des établissements hospitaliers publics ou privés soient suivis et accompagnés après leur traitement par une éducation thérapeutique adaptée à leurs besoins.

Mise en œuvre opérationnelle :

Mettre à disposition de l'ensemble des établissements publics et privés un centre de ressources partagées pour un meilleur suivi d'éducation thérapeutique de leurs patients :

- Ressources humaines, par la formation d'une équipe pluridisciplinaire, à géométrie variable, qui pourra être un interlocuteur qualifié pour orienter et calibrer les programmes de suivi des patients ;
- Ressources informationnelles ou relationnelles, qui consistent dans la connaissance des différents ateliers nutritionnels existants sur le territoire, et/ou des professionnels libéraux susceptibles d'intervenir dans le suivi du patient ;
- Ressources scientifiques, mettant à disposition des établissements les connaissances les plus avancées sur les évaluations des protocoles de suivi ;
- Ressources opérationnelles enfin, puisque ce centre proposera également des programmes d'éducation nutritionnelle pour les patients qui lui seront adressés ou alternativement dans les établissements qui souhaitent monter ce type d'ateliers.

Union régionale des associations familiales PACA

L'URAF a sollicité l'intervention du CRES lors de la journée régionale qu'elle organisait le 10 avril sur le thème "Santé des jeunes : prévention, actions éducatives et parentalité".

• Animation des Villes actives PNNS

Un soutien méthodologique est assuré depuis 2 ans par le CRES PACA auprès du groupe des villes actives PNNS de la région pour mettre en œuvre un projet commun d'accompagnement à la suppression de la collation matinale dans les écoles maternelles et primaires.

Les objectifs opérationnels sont prévus sur une période de deux ans :

- a) Sensibiliser l'ensemble des parents à la nécessité d'assurer un bon rythme alimentaire, à l'importance de la prise du petit déjeuner, à l'inutilité de la collation et à la composition du goûter
- b) Sensibiliser les Inspecteurs de l'Éducation Nationale, les directeurs, les enseignants, le personnel de restauration, les partenaires, etc. au rôle qu'ils peuvent jouer dans le cadre de la suppression de la collation
- c) Former le personnel des mairies et celui des équipes "Éducation Populaire"

- d) Assurer des actions d'éducation pour la santé auprès des élèves
- e) Promouvoir la Charte et inciter les établissements à y adhérer
- f) Associer à l'ensemble de la démarche la Commission des menus et le prestataire externe.

Plusieurs réunions se sont tenues en 2009 ; elles ont fait l'objet de temps de préparation et de bilan avec la DRASS.

En 2009 des contacts officiels ont été établis avec le CNFPT qui est, depuis, partenaire du groupe. D'autres projets se développent par ailleurs dans ce cadre.

Plusieurs documents ont été créés : une charte ; une brochure ; un outil d'évaluation et de suivi des travaux du groupe.



Professionnels et parentalité, de quoi parle-t-on ?

Financement :
• DDASS 13

Un cycle de rencontres intitulé "**Professionnels et parentalité : de quoi parle-t-on ?**" a été mis en place en 2008 par le CRES afin de permettre aux professionnels de la parentalité du département des Bouches-du-Rhône de se rencontrer et d'échanger autour de thématiques concernant la parentalité, en présence d'experts. Sur une période de 8 mois, de mai 2008 à janvier 2009, sept rencontres ont eu lieu, à raison d'une rencontre par mois.

Ce premier cycle a réuni plus de **120 professionnels** ayant une mission de soutien à la fonction parentale et travaillant dans différents types de structures à caractères social, psychologique, pédagogique et de santé.

L'appréciation générale du premier cycle de rencontres s'est révélée très satisfaisante.

Il a cependant été déploré le nombre limité de participants au regard des demandes d'inscription ainsi que des besoins supplémentaires.

Il est donc apparu important de donner une suite à ce projet de manière à ouvrir ces temps d'échanges aux personnes n'ayant pas pu participer à ce cycle, à répondre aux besoins et à traiter de nouvelles thématiques de la parentalité.

Pour cela, le CRES a sollicité à nouveau la DDASS 13 pour le financement d'un projet similaire dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) des Bouches-du-Rhône.

Un second cycle de sept rencontres a donc été organisé **de mai 2009 à janvier 2010** au CRES.

Il a réuni près de **150 professionnels** d'associations, de centres sociaux, d'administrations, de collectivités territoriales...

Ces rencontres, évaluées par des questionnaires à la fin de chaque séance ont, une nouvelle fois, été très appréciées par les professionnels qui ont pu s'en saisir pour réfléchir et échanger sur leur pratique.

De nouvelles thématiques telles que la diversité des formes parentales, la parentalité et l'interculturalité, ou encore la parentalité et le handicap, ont été particulièrement appréciées.

La compétence et la souplesse des intervenants qui ont su s'adapter aux préoccupations des participants ont contribué en grande part au succès de ces rencontres ; il a cependant été déploré le nombre limité de place.

En effet, les rencontres n'ont pu accueillir tout le monde et près de **160 personnes** sont restées **sur liste d'attente**.

À la vue de l'évaluation de ce cycle, le CRES est tout à fait disposé à renouveler ce projet de rencontres autour de la parentalité en l'élargissant à de nouvelles thématiques

— ■

Dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre du Plan national Cancer et du programme 6 du Plan Régional de Santé Publique, et pour répondre à une des préoccupations des responsables du dépistage organisé des cancers, le CRES PACA est financé par le GRSP pour mettre en place un troisième projet expérimental sur la thématique "**Cancer et migrants**".

Ce projet, débuté en 2008, vise à améliorer l'accès à la prévention et au dépistage du cancer colorectal auprès des personnes migrantes vivant en résidences sociales.

Objectifs :

- Mobiliser et sensibiliser les équipes de gestion des foyers et résidences sociales afin qu'ils deviennent des personnes ressources pour les personnes migrantes
- Rencontrer les directions régionales et départementales des organismes gestionnaires des résidences sociales de travailleurs migrants et des structures de gestion des dépistages organisés
- Diffuser une information sur le fonctionnement du dépistage organisé du cancer colorectal auprès de l'ensemble des équipes de gestion en lien avec la structure départementale de gestion des dépistages organisés.

En 2008, trois réunions de sensibilisation auprès des personnels de huit résidences sociales avaient été organisées. L'envoi ciblé et groupé des courriers d'invitation au dépistage du cancer colorectal avait également été réalisé par les structures de gestion.

Ces actions ont été poursuivies et analysées en 2009.

Au total, les actions de sensibilisation au dépistage organisé du cancer colorectal ont été proposées aux professionnels de **vingt-deux résidences sociales et deux Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**.

L'analyse des questionnaires, remis en fin de rencontre, a permis de mettre en évidence certaines difficultés et appréhensions de la part des professionnels telles que : le manque de temps et de moyens des équipes pour mener des actions de prévention au sein de leurs structures ; la complexité liée à la pratique du test pour un public peu habitué aux démarches de prévention, les conditions d'habitat des personnes ne disposant que de sanitaires collectifs pour réaliser ce test ; la réticence des professionnels à aborder des sujets relevant de l'intime.

Suite à l'envoi des courriers d'invitation au dépistage organisé, un questionnaire a été remis aux gestionnaires des foyers permettant d'identifier les réactions des personnes destinataires.

L'envoi groupé a permis de générer des échanges entre les personnels des résidences sociales et les résidents. Selon les professionnels, c'était la première fois que les résidents les sollicitaient sur ce dispositif de dépistage organisé. Si l'on ne tient compte que des premiers courriers envoyés, le taux de participation à cette action est évalué à près de 11 % pour l'ensemble des résidences. Cette action a permis de mettre à jour les bases de données des structures de gestion avec les coordonnées des résidents, et donc d'inclure des personnes qui n'étaient pas inscrites dans les bases.

Ce projet interroge les modalités de mise en place d'un dépistage organisé pour les publics spécifiques tels que ceux vivant en habitat collectif et / ou maîtrisant peu le français et pointe la **nécessité de mise en place de nouvelles modalités d'accès au dépistage organisé pour ces publics**.

Un article a été soumis en 2010 à la revue "Santé publique".

Outil alphabétisation cancer migrants

Financement :

- GRSP
- ACSE

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan national Cancer et du programme 6 du Plan Régional de Santé Publique (PRSP), qui vise à "Améliorer la prévention, le diagnostic précoce et le dépistage des cancers".

Elle fait suite à :

- une recherche-action menée par le CRES en 2007, initiée par la DRASS, en partenariat avec l'ACSE,
- une action dans le cadre des cours d'alphabétisation menée en 2008 visant à améliorer la participation et l'adhésion des personnes migrantes à une démarche de prévention, dont la participation aux principaux dépistages des cancers organisés.

La rencontre avec les formateurs en alphabétisation a permis de mettre en évidence le besoin d'outils de formation, notamment pour aborder les thématiques relatives à la santé.

Grâce à un financement GRSP, le CRES a pu proposer à ces formateurs de créer un outil pédagogique de sensibilisation à la santé et aux cancers à destination des publics en cours d'alphabétisation. Cet outil devait cependant respecter plusieurs critères :

- être adapté aux difficultés de lecture et de compréhension du français du public cible
- ne pas heurter les représentations du corps et de la santé des personnes migrantes
- être un support à l'apprentissage de la langue française
- permettre une appropriation facile des formateurs qui ont déjà leurs habitudes d'enseignement.



De ce cahier des charges est né l'outil "Magnets Santé", qui représente une silhouette de femme et une silhouette d'homme sur un papier aimanté, fixées sur un trépied télescopique.

Accompagnant ces deux silhouettes, 7 séries de 7 magnets illustrés sont proposées :

- Les facteurs de risque
- Les facteurs de protection
- Les maladies à éviter
- La démarche de santé
- Les organes
- Les médecins spécialistes de ces organes
- Les examens de dépistage

Elles sont destinées à légender l'illustration du corps et permettre d'aborder la prévention des cancers.

Cet outil, en cours de fabrication à 50 exemplaires sera proposé aux formateurs en alphabétisation de la région PACA et accompagné d'une formation à son utilisation.

Action menée auprès de 6 groupes de personnes en cours d'alphabétisation

Contexte

Cette action expérimentale s'inscrit dans le cadre du Plan national Cancer et du programme 6 du Plan Régional de Santé Publique, qui vise à « Améliorer la prévention, le diagnostic précoce et le dépistage des cancers ». Elle fait suite une recherche-action menée par le CRES en 2007, initiée par la DRASS, en partenariat avec l'ACSE, visant à identifier les actions susceptibles de faciliter l'accès des populations migrantes au dépistage des cancers, alors que les résultats en termes de participation générale aux dépistages organisés restent insatisfaisants en région PACA.

Objectifs

Cette action expérimentale a été menée dans le but d'améliorer la participation et l'adhésion des personnes migrantes à une démarche de prévention, dont la participation aux principaux dépistages des cancers, organisés (sein, colorectal) ou non (mélanome, col de l'utérus), par la mise à l'épreuve des recommandations formulées lors de l'étude. L'action constitue la suite opérationnelle de l'étude pour une mise en œuvre adaptée aux réalités pratiques et une généralisation à d'autres contextes.

À partir d'un cadre d'intervention commun, il s'agit d'observer le déroulement de l'action selon les contextes du groupe et du partenariat local.

Public cible

L'action s'est déroulée auprès de 6 groupes de personnes en cours d'alphabétisation sur 3 départements de la région (Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Var), en partenariat avec les structures de gestion des dépistages organisés de ces départements : au centre social et culturel Croix des Oiseaux à Avignon (2 groupes), au centre social Estaque-Séon à Marseille 16^e, dans un lieu d'accueil de la Croix Rouge à Marseille 3^e, au centre social et culturel Amitié Massillon à Hyères et à l'association Femmes dans la Cité à La Seyne/Mer.

Sur chacun des sites, l'action s'est déroulée en partenariat avec les structures de gestion des dépistages organisés et les équipes Atelier Santé Ville.

L'action s'est déroulée sur l'année scolaire 2007-2008.

L'animation de groupes de travail

- Animation de groupes de travail avec les publics et les acteurs relais afin d'élaborer des stratégies et des outils visant à dépasser les freins et actionner les leviers mis en évidence lors de l'étude,
- Approfondissement des connaissances, des représentations, freins et leviers par la rencontre de groupes n'ayant pas été concernés par l'action, en partie sur un site nouveau.

Ainsi, 2 à 3 séances auprès de chaque groupe ont été consacrées à l'amélioration des connaissances, 2 à 3 séances ont été consacrées à l'élaboration d'une action locale de sensibilisation, un suivi en continu a été fait auprès des professionnels intervenant auprès des groupes.

Un partenariat avec les acteurs locaux

- Sensibilisation élargie aux équipes des structures d'accueil des groupes
- Rencontre d'acteurs locaux (associations, ASV...) et appui pour l'émergence de projets futurs
- Animation d'un partenariat en continu avec les structures départementales de gestion des dépistages organisés (ADCA 84, ISIS 83 et Arcades)
- Rencontre des groupes pour valorisation et échange d'expériences.

Des réalisations en termes de support

Des affiches et panneaux de sensibilisation au dépistage des cancers du sein, colorectal, mélanome et col de l'utérus ont été créés avec les bénéficiaires de l'action. Des supports de sensibilisation à destination des formateurs et intervenants de proximité ont également été élaborés. L'ensemble de ces supports a été diffusé localement et le projet a fait l'objet d'une communication lors du congrès de la FNORS en octobre 2008.

Les cours d'alphabétisation : un cadre pertinent

Les cours d'alphabétisation constituent un espace privilégié pour intervenir auprès de groupes déjà constitués et bénéficier de dynamiques existantes. Cela permet en outre de travailler en étroite collaboration avec les formateurs ainsi que les structures d'accueil des cours

(centres sociaux, associations de quartier) et de favoriser ainsi la sensibilisation de relais de proximité agissant auprès des populations migrantes.

La sensibilisation au dépistage des cancers n'est pas une action isolée mais intégrée dans une dimension collective et temporelle plus adaptée. Cela permet de revenir sur des notions, de recueillir des réactions "à froid" ou encore de faire périodiquement des tests pour vérifier les connaissances.

Dans cette action, la sensibilisation n'entre pas en concurrence avec le temps d'apprentissage car elle s'intègre à l'action d'apprentissage : le travail autour des mots et des notions comme le dépistage, les différents organes est important tout comme les supports qui sont articulés au niveau des personnes et au programme du cours.

Un relais effectué par les intervenants de proximité

Selon les formateurs et le personnel des structures d'accueil, l'intervention a généré dans de nombreux cas des échanges entre les personnes au sein des groupes et en dehors des séances de sensibilisation. Ceux-ci sont ainsi en mesure d'effectuer un relais auprès de leur entourage et jouer un rôle de conseil et d'orientation en complément de l'information formelle (campagnes audio visuelles, lettres d'invitation au dépistage organisé, etc.). Les formateurs et les différents intervenants des structures de proximité sont déjà positionnés comme des relais ; il

semblerait qu'ils puissent constituer des relais efficaces en termes d'incitation à participer aux dépistages car ils sont perçus comme étant des interlocuteurs privilégiés par les habitants et notamment par les publics migrants.

Une action de sensibilisation aux dépistages a été faite dans le cadre d'une formation d'habitantes relais de La Seyne/Mer avec les associations Femmes dans la cité et S-Tim.

En dehors de cette démarche très précise de formation d'habitants relais, il n'est pas paru pertinent d'attribuer ce rôle à d'autres personnes ; ce rôle de relais pourrait être lourd à porter.

Par ailleurs, les formateurs se sont montrés très demandeurs d'informations car ils ne disposaient pas d'informations précises sur les dépistages abordés et se sont positionnés favorablement par rapport au rôle de relais, sans pour autant devenir des spécialistes ni des éducateurs de santé ; la proximité avec les structures de gestion des dépistages ainsi qu'avec les acteurs locaux tels que les ASV ou les CoDES, prend ici toute son importance.

Ce sont donc ces intervenants qui ont fait l'objet de toute notre attention en termes de relais et les outils développés au cours de cette intervention en tiennent compte.

L'étude peut être consultée en intégralité sur le site Internet www.cres-paca.org _____ ■

VII - Animation du réseau des CoDES de PACA et participation à la Fédération nationale (FNES)

Le CRES a pour missions de mutualiser l'ensemble des compétences présentes dans les comités et de permettre des échanges réguliers entre les administrateurs des comités. Dans ce cadre, les réflexions et travaux communs à l'ensemble des comités sont à l'origine d'**actions dites "régionales"** présentées dans le chapitre suivant.

À l'initiative du directeur du CRES et conformément aux statuts de l'association, les directeurs des CoDES se sont réunis au CRES 6 fois et ont organisé 3 réunions téléphoniques. Par ailleurs, dans le cadre de ces actions partagées, le CRES assure la formation des équipes des CoDES.

Instance Régionale d'Éducation Pour la Santé PACA (IREPS PACA)

Pour organiser le réseau en PACA à la veille de la mise en place des ARS, une réunion administrateurs/salariés s'est tenue au CRES le 5 novembre 2008 en présence de Monsieur Bernard Delanglade, directeur de l'URIOPSS et de Madame Marquis, inspecteur principal à la DRASS.

À l'issue de cette rencontre, plusieurs réunions de travail ont donné lieu à une Charte commune à laquelle l'ensemble des Comités ont adhéré.

Financement : Missions permanentes

- GRSP
- Conseil régional
- RSI Côte d'Azur
- Ville de Marseille

Charte d'engagement réciproque entre les Comités d'éducation pour la santé de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans le cadre de la mise en place des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)

Contexte :

À la demande du Conseil d'administration de la Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES), un audit a été réalisé afin d'évaluer l'organisation et l'activité de la Fédération.

Confié au Cabinet ADSAN, l'audit, dans ses conclusions du 15 septembre 2008, préconise une réorganisation régionale du réseau visant une certaine harmonisation. L'accent est également mis sur l'importance, dans le cadre de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), d'assurer au réseau une représentation clairement identifiée au niveau de chaque région.

Le Conseil d'administration de la FNES a ainsi entériné, le 26 janvier 2009, la décision de créer dans chaque région une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) à partir du réseau régional d'éducation pour la santé et de ses contraintes régionales.

Dans ce cadre, les comités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES et CODES) ont mené une réflexion partagée avec l'ensemble de leurs administrateurs respectifs. Il ressort de ces échanges les éléments suivants :

- 1/ Au niveau institutionnel, les services de l'État encouragent vivement les comités à développer des activités régionales qu'ils soutiennent financièrement, mais ils ne préconisent pas de fusion ni d'autres formes de rapprochement entre comités.
- 2/ Les comités formulent la volonté de maintenir et développer des activités à caractère régional et collectif tout en assurant une activité de proximité au titre de leurs missions départementales. Ils sont très attachés à leur autonomie nécessaire à la reconnaissance et au soutien financier des collectivités territoriales et locales. Le CRES assure également des activités propres non partagées avec les CoDES.
- 3/ Au niveau régional, la mission « d'animation du réseau régional des comités » assurée par le CRES est décrite de manière très précise dans ses statuts de décembre 2007 (cf. annexes).
- 4/ Au niveau départemental, les relations entre chaque CoDES et le CRES sont également bien précisées dans les statuts respectifs de chaque CoDES (cf. annexes).

Définition :

Dans ce contexte, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de la région PACA (IREPS PACA) rassemble l'ensemble des activités menées collectivement par le CRES et les CoDES de la région. Il s'agit, à ce jour :

- Du Pôle régional de compétences en éducation pour la santé
- Des actions régionales (partagées par plusieurs comités départementaux)

Le CRES anime l'IREPS ; à ce titre il reçoit les financements et les transmet aux CoDES dans le respect de modalités prédéfinies (par exemple, conventions). Le CRES et les CoDES sont les acteurs de l'IREPS.

Aspects statutaires :

L'IREPS n'étant pas une structure nouvelle mais bien une activité partagée, elle ne fait pas l'objet de statuts. Il y est fait référence dans les statuts respectifs de chaque comité. Il en est de même pour la présente charte.

Activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet de montages communs comportant des activités et des budgets spécifiques à chaque comité. Ces projets sont soutenus auprès des financeurs par le CRES.

Suivi des activités :

Les activités de l'IREPS font l'objet d'au moins une réunion annuelle de suivi en présence des administrateurs et des directeurs de l'ensemble des comités. Ces rencontres sont organisées par les directeurs à l'initiative du Président du CRES. Le suivi technique de l'IREPS est assuré par l'ensemble des directeurs dans une démarche d'information mutuelle et de prise de décision collégiale.

Représentation et mandat :

L'ensemble des comités participe aux activités de l'IREPS.

Le directeur du CRES (ou son représentant, membre du CRES) est mandaté par le Conseil d'administration de chaque comité ; il est fait référence à ce mandatement dans les statuts de chaque comité (cf. PV des CA et des statuts modifiés des comités) pour représenter l'IREPS auprès de l'Agence régionale de santé (ARS). Il assure régulièrement la diffusion de l'information (en amont et en aval des décisions à prendre) auprès des présidents des CoDES ou de leurs représentants, via le directeur respectif de chaque CoDES.

Retrait :

À tout moment, chaque comité peut se retirer de l'IREPS. Il est cependant tenu de mener à leurs termes les activités et les engagements en cours. En cas de litige, un comité ou deux, après avoir été invité(s) à s'expliquer, peuvent être écartés des activités de l'IREPS par décision majoritaire des autres comités.

Fait à Marseille le 15 juin 2009

Les signataires de la Charte :

Monsieur le Professeur Jean-Marc GARNIER
Président
CRES PACA

Madame le Docteur Chantal BAUER
Présidente
CoDES des Hautes-Alpes

Monsieur le Professeur Jean-Louis SAN MARCO
Président
CoDES des Bouches-du-Rhône

Monsieur le Docteur Claude SOUTIF
Président
CoDES du Vaucluse

Monsieur le Docteur Georges GUIGOU
Président
CoDES des Alpes de Haute-Provence

Monsieur le Professeur Gérard ZIEGLER
Président
CoDES des Alpes-Maritimes

Monsieur André CABRERA
Président
CoDES du Var

Représentation du réseau régional à la FNES

La directrice du CRES a représenté le collègue des salariés des comités de la région PACA à la quasi-totalité des CA de la FNES.

La directrice du CRES a participé à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Fédération. Enfin, elle a été invitée à participer aux réflexions du Bureau de la FNES.

VIII - Coordination, suivi et évaluation d'actions mises en œuvre par les comités départementaux d'éducation pour la santé

Avec les comités de la région, le CRES conçoit des actions régionales de santé réalisées localement par les comités départementaux. Le CRES en assure le suivi, l'évaluation, les relations avec les financeurs, la valorisation et, le cas échéant, la formation des équipes.

Financement :

- GRSP
- INPES

Formation du personnel en charge de la distribution de l'aide alimentaire

Départements concernés

Axe financé par l'INPES : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.

Axe financé par le GRSP : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.

Contexte

Depuis plusieurs années, le réseau des comités d'éducation pour la santé de la région PACA met en œuvre un programme de formation à destination des personnels, bénévoles pour la plupart, chargés de la distribution de l'aide alimentaire auprès des personnes en situation de grande précarité. Le CRES et les CoDES ont proposé de poursuivre ce programme en 2008-2009 en réponse à l'appel d'offre INPES et à l'appel à projets GRSP, dans le cadre du programme 5.

Projet

L'objectif général de ce projet est de faire en sorte que les populations les plus défavorisées ayant recours à l'aide alimentaire puissent accéder aux informations préventives relatives à l'alimentation et à une activité physique favorable à leur santé.

Pour atteindre cet objectif, il a été prévu de renforcer les compétences et connaissances des personnels sur les notions de "Nutrition et précarité" et de "Composition optimale des colis".

Le programme s'articule autour de 2 axes majeurs, orientés vers la formation :

Axe 1 : soutenu financièrement par l'INPES

Analyse des besoins dans chaque département afin d'établir un programme de formation adapté.

Mise en place d'une session de formation de 3 jours dans chaque département.

Suite à la formation, accompagnement en méthodologie de projets sous forme d'ateliers collectifs et individuels spécifiques aux structures.

Axe 2 : soutenu financièrement par le GRSP

Mise en place d'une session de formation de 2,5 jours, afin de permettre aux structures chargées de la distribution de l'aide alimentaire ayant déjà participé au programme de formation d'élaborer des colis alimentaires de composition optimale, notamment à partir d'un outil élaboré par la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) (outil d'aide à la constitution d'un colis équilibré).

Mise en œuvre du projet

Le CRES PACA était chargé de l'organisation des temps de rencontres des intervenants CoDES, de la coordination globale et de l'évaluation du programme. Il a organisé une journée de coordination avec les directeurs des CoDES, une journée de formation des professionnels des CoDES le 6 mai 2009 avec l'intervention de Nicole Darmon, ainsi qu'une journée de bilan et d'échange de pratiques en novembre 2009 avec également l'intervention de Nicole Darmon. Le CRES a également produit une évaluation intermédiaire d'activité et un rapport final d'évaluation. Le dispositif a été animé par cinq CoDES de la région (04, 05, 13, 83 et 84), de janvier à novembre 2009.

Le programme en quelques chiffres...

Axe 1 (INPES)

Programme de formation : 6 départements concernés, 58 structures bénéficiaires, 74 participants (dont 40 salariés et 34 bénévoles)

Accompagnement méthodologique : 48 structures, 55 personnes, 50 nouveaux projets mis en œuvre, amélioration de 8 projets déjà initiés avant la formation.

Axe 2 (GRSP)

5 départements concernés, 26 structures participantes, environ 150 participants aux formations et aux ateliers d'échanges de pratiques.

Évaluation

Les freins recensés sont essentiellement organisationnels (calendrier, turn over, disponibilités, longueur du dispositif). Sont aussi observées une appréhension liée à

l'écriture d'un projet (axe 1) et à la complexité de l'outil qui n'est pas toujours adéquat (axe 2), ou encore la démobilisation de certaines structures.

Cependant, les participants aux formations sont nombreux et volontaires, les équipes de direction se sont impliquées et des partenariats extérieurs ont été noués. A noter aussi la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre des projets ou encore l'intérêt de la dualité entre structures d'aide alimentaire et structures d'insertion.

L'expérience du réseau dans le travail avec les associations d'aide alimentaire, les compétences des chargés de projet, la qualité du réseau partenarial ou encore la collaboration avec une équipe universitaire constituent des plus values importantes pour l'efficacité de la mise en œuvre de ce dispositif.

Perspectives

En fonction des actions déjà mises en œuvre sur les territoires, le renforcement des compétences et connaissances des personnes chargées de la distribution

de l'aide alimentaire se décline à présent sous différentes formes :

- Mise en œuvre d'ateliers pratiques (alimentation, cuisine et autres...) organisés de façon collective ou individuelle
- Mise en œuvre de formations et de suivi de proximité pour les structures qui n'ont pas encore été touchées par le dispositif, dans la perspective de mise en place d'actions dans leur structure.

Les CoDES continuent de proposer une formation et un accompagnement des personnels à la constitution de colis de qualité nutritionnelle optimale.

Suite aux besoins recensés, le CRES organise actuellement un colloque régional sur la thématique "nutrition et précarité" à destination des professionnels œuvrant dans ce champ, afin de valoriser l'activité en région au cours de ces 3 dernières années. Cet événement se déroulera en juin 2010. Le CRES contribue également à améliorer la communication par la création d'une brochure de présentation du dispositif. _____ ■

Formation de personnes relais au dépistage des cancers dans les établissements et services pour personnes handicapées - Étude de l'accès au dépistage des personnes en situation de handicap

Financement :
• GRSP

Contexte

Le CRES PACA, les CoDES 04, 05, 13, 83 et 84 et le CREAI PACA Corse ⁽¹⁾ ont proposé, dans le cadre de l'appel à projet GRSP PACA 2009, programme 6, objectifs opérationnels 1 et 2 du Plan régional de santé publique, le renouvellement d'une action réalisée il y a quelques années auprès de la population générale, en ciblant cette année un public spécifique : les professionnels des établissements et services pour personnes handicapées.

Le projet

L'objectif général de ce projet est d'améliorer la participation des personnes en situation de handicap et/ou d'inadaptation aux dépistages des cancers (sein, colon, col). Afin d'atteindre cet objectif, le projet s'est articulé autour de deux axes :

Axe 1 : Étude du processus d'accès à l'information et au dépistage des cancers des personnes en situation de handicap

- Identification des différentes modalités d'accès à l'information et au dépistage des cancers par les personnes en situation de handicap hébergées en établissements médico-sociaux
- Repérage et analyse des obstacles et préconisations d'amélioration.

Cette étude a été menée par le CREAI PACA et a fait l'objet d'une restitution aux CoDES concernés par le projet le 5 février 2010.

Axe 2 : Formation de personnes relais

Les objectifs de cette formation sont :

- L'amélioration des connaissances des modalités d'accès au dépistage des cancers des personnes en situation de handicap
- La mobilisation des partenaires aptes à relayer de manière dynamique l'information auprès des personnes en situation de handicap isolées des réseaux traditionnels d'information
- Le renforcement des connaissances et compétences des personnes relais.

Mise en œuvre du projet

Le CRES a organisé une réunion de montage de projet le 3 décembre 2008 avec les CoDES 05, 13 et 83 puis une rencontre pour réajuster certains éléments du projet avec le CREAI le 15 juin 2009.

Une restitution de l'étude du CREAI a été organisée le 5 février 2010 par le CRES avec les chargés

de projets et directeurs des CODES

05, 06, 13, 83 et 84. Cette journée a aussi fait l'objet d'une réactualisation des connaissances des chargés de projets sur le dépistage des cancers grâce à l'intervention de Marie-Dominique Harmel, Médecin coordonnateur de la structure de gestion ISIS 83.

Les formations de personnes relais sont en cours de réalisation. Elles sont prévues sur une journée et s'articulent autour de deux axes :

- Les grands principes de la prévention et de l'éducation pour la santé
- L'épidémiologie, les principes du dépistage et les dispositifs mis en place.

Chaque CoDES concerné organise une journée de formation destinée à une douzaine de personnes (sauf le CoDES 13 : 2 journées, 24 personnes) issues des structures identifiées par le CREAI ou des établissements médico-sociaux actuellement partenaires des CODES.

Évaluation

Le projet prévoit l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif, de la réalisation des modules de formation, des journées de formation et des suites données par les personnes relais.

Le CRES a proposé aux CoDES un questionnaire d'évaluation des formations à renseigner par les participants en fin de formation et deux mois après.

Une réunion bilan sera organisée en juin 2010 avec les chargés de projets pour échanger sur la mise en œuvre du programme.

Perspectives

Initialement, les formations devaient être mise en œuvre par les CoDES dans les départements 05, 13 et 83 et par le CRES dans les départements 06 et 84. Cependant, puisque les CoDES 06 et 84 ont suivi la formation du 5 février 2010, ils mettront eux-mêmes en place la formation dans leur département.

Pour le projet 2010, le CREAI PACA propose de recenser les professionnels radiologues participant au dépistage organisé des cancers et accessibles aux personnes handicapées (accessibilité du cabinet, et présence de matériel adapté).

(1) Centre interRégional d'Étude, d'Action et d'Information en faveur des personnes en situation de handicap et/ou d'inadaptation

Programme d'information à la sexualité et de prévention du VIH et autres maladies et infections transmissibles

Financement :
• GRSP

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

Contexte

Le réseau des CRES/CoDES a proposé en 2007 et en 2008 un programme régional d'information et de prévention à destination des personnes handicapées elles-mêmes, mais aussi en direction des équipes éducatives des établissements.

Ce dispositif, initialement animé par les CoDES 04, 05, 06, et 13, a fait l'objet de reconductions qui ont permis l'intégration du CoDES 84 (projet 2008) et actuellement du CoDES 83 (projet 2009).

Projet

L'objectif général de ce projet est de permettre aux personnes atteintes d'un handicap mental et accueillies en établissement spécialisé (foyer, ESAT, IME, etc.), d'avoir une vie sexuelle et affective épanouie et à moindre risque.

Le programme comporte trois axes d'intervention :

- L'organisation de modules de formation pour les équipes éducatives et d'encadrement des établissements accueillant les personnes handicapées
- La mise en place de séances de prévention et d'éducation sexuelle en direction des personnes handicapées
- L'organisation de réunions d'information pour les familles et proches.

Mise en œuvre du projet

Le CRES est chargé de la coordination et de l'évaluation de l'action au niveau régional.

En 2008/2009, il a organisé **une journée de formation** des professionnels des CoDES en octobre 2008 avec l'intervention de Patricia Fivian, chargée de mission au CRES et une **réunion de coordination** avec les directeurs des CoDES.

Le CRES a également produit un **bilan intermédiaire** et un **rapport final d'évaluation**.

L'activité des CoDES dans les structures d'accueil s'est déroulée sur une période s'étalant **de novembre 2008 à décembre 2009**.

Le programme en quelques chiffres...

- 15 structures (foyers, ESAT, IME, ARI) engagées dans le programme
- Environ 410 personnes handicapées bénéficiaires des séances
- 116 professionnels formés
- La totalité des parents/familles informés de la mise en place du dispositif dans les établissements

Évaluation

L'évaluation de cette action met en évidence la plus value de ce type d'actions en termes de prise de conscience des besoins et intérêts à échanger sur cette thématique, de développement du partenariat avec des acteurs spécialisés et de mobilisation des professionnels (direction et équipes éducatives) autour de cette problématique.

Les comités notent encore des **résistances** à aborder ce sujet sensible et une tendance à maintenir la personne handicapée dans un registre infantile. Les moyens mis en œuvre dans l'écoute des besoins de la personne handicapée et la connaissance d'un réseau de partenaires sur ce sujet restent insuffisants.

Cependant, l'expérience et les compétences des personnels des CoDES ainsi que le travail réalisé en amont avec les partenaires et les structures ont permis de faciliter la mise en œuvre de l'action. Les échanges avec les professionnels lors de la formation ont permis d'adapter les actions en fonction du public de la structure.

Perspectives

Dans le cadre de la poursuite du programme en 2009-2010, le CRES a renouvelé la formation des professionnels des CoDES qui interviennent sur ce dispositif le 10 septembre 2009 (formateur : Denis Vaginay, intervention : Dr Piteau-Delors). Cette rencontre a permis de faire un bilan sur l'activité réalisée l'année précédente et d'échanger sur les pratiques. Une réunion de coordination a été organisée le 5 novembre 2009 avec les professionnels des CoDES concernés.

Formation-action "Manger-bouger" au sein des établissements de l'enseignement agricole de la région PACA

Financement :

- GRSP
- DRAAF

Financements 2009 : GRSP, DRAAF

Départements concernés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Var

Contexte

Depuis 2005/2006, le réseau des comités d'éducation pour la santé de la région PACA met en œuvre un programme de prévention s'inscrivant dans l'objectif général du PNNS⁽²⁾ "Améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition".

Ce programme permet le renforcement des connaissances des personnes relais dans les établissements (professionnels des divers champs et élèves) sur l'alimentation des jeunes, en accord avec les différents objectifs du PNNS, ainsi que l'amélioration des pratiques avec notamment l'élaboration dans chaque lycée d'un projet nutritionnel spécifique.

Le projet

L'objectif général de ce programme est de prévenir le surpoids et l'obésité chez les élèves des établissements de l'enseignement agricole de la région PACA.

Le programme s'articule autour de 4 axes d'intervention :

- Deux jours de formation en direction de nouvelles personnes relais (acquisition des connaissances et amélioration des pratiques)
- Suivi des personnes relais déjà formées (renforcement des connaissances, accompagnement méthodologique des projets spécifiques mis en œuvre)
- Interventions sur la thématique nutrition - activité physique en direction des élèves
- Accompagnement d'une classe à Projet d'Utilité Sociale (PUS) dans la réalisation d'une journée événementielle à destination de l'ensemble des élèves de l'établissement.

Mise en œuvre du projet

Le CRES est chargé de la coordination et de l'évaluation du programme. Pour l'année 2008/2009, il a organisé une réunion de coordination des activités avec les directeurs des quatre CoDES concernés (04, 05, 13 et 83) et a produit une évaluation intermédiaire et finale de l'activité.

L'activité dans les lycées agricoles s'est déroulée de novembre 2008 à juin 2009.

Le programme en quelques chiffres ...

- **15 lycées agricoles** engagés dans le programme
- **80 personnes relais formées** (enseignants, cuisiniers, infirmières, CPE, quelques élèves, etc.)
- **16 personnes relais bénéficiaires d'un accompagnement méthodologique** pour la mise en œuvre de projets spécifiques à l'établissement (personnes déjà formées les années précédentes)
- Une **dizaine de classes** (environ 200 élèves) impliquées dans les séances de prévention et d'éducation pour la santé relatives aux thématiques alimentation et activité physique
- **500 élèves concernés par les événementiels** organisés par les élèves de classes à Projet d'Utilité Sociale (PUS).

Évaluation

Les principaux freins à la mise en œuvre de l'action auxquels ont été confrontés les acteurs sont liés au manque de communication, mais aussi aux difficultés de planification et de mobilisation des personnels.

Cependant, certains éléments facilitent la mise en œuvre des projets : l'intérêt porté par les établissements, l'investissement des professionnels relais mais aussi la mobilisation et l'enthousiasme des élèves pour l'action.

Perspectives

Le projet 2009/2010, en cours de réalisation, fait l'objet d'un cofinancement par la DRAAF, il prévoit l'intégration de la notion "fruit et légumes" dans le cadre de la promotion du programme "Un fruit à la récré". Le CoDES 84 intègre désormais le projet.

(2) Programme National Nutrition Santé

• Programme de formation des professionnels des missions locales

Dans le cadre d'une convention de programmation signée en 2009 avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES s'est engagé sur un projet concernant la santé des jeunes en insertion professionnelle.

Les CoDES, partenaires de l'action, assurent chacun une session de formation de deux jours et une à trois journées d'animation territoriale permettant la rencontre des différents partenaires sur les territoires, tout au long de l'année 2010.

En vue de l'organisation de ces rencontres, les CoDES se sont entendus sur un socle commun de formation présenté ci-dessous.

Programme de la journée d'animation

- Rappel des données sur les relations de causalité entre insertion des jeunes et santé (Remise du dossier documentaire réalisé par le CRES pour le colloque du 12 mars, réactualisé)
- Concepts de santé et de prévention à partir des représentations et du vécu de chacun
- Identification et rencontre avec quelques partenaires santé du territoire à partir, entre autres, du répertoire réalisé au CRES. Présentation des missions et activités de chacun et des modalités de partenariat.

Programme de la formation

Objectifs de formation

À l'issue de la formation,

- Les participants seront en capacité d'assurer un rôle de relais et d'identifier leurs besoins complémentaires réels
- Ils seront initiés aux concepts de santé, de santé publique et d'éducation pour la santé
- Ils seront en capacité d'identifier les représentations sociales et les déterminants de santé des publics en insertion.

Objectifs pédagogiques

- Échanger autour d'expériences en matière de promotion de la santé
- Partager une culture commune en matière d'éducation

Compétences travaillées en formation

- Avoir une posture réflexive sur sa propre démarche d'éducateur pour la santé

- Connaître les concepts de santé et identifier les déterminants de la santé des publics accueillis.

Démarche pédagogique

- Démarche participative, articulation entre théorie et pratique
- Échanges de pratiques.

Public

Conseillers des missions locales et, éventuellement, les référents des organismes de formation et d'insertion (12 participants).

Durée de la formation

2 journées

Contenu

- Accueil des participants
- Présentation de la formation et des formateurs
- Recueil des attentes des participants
- Travail sur les représentations
- Les déterminants de la santé
- Les différents concepts de santé, d'éducation pour la santé
- Les lieux ressources et d'information
- Évaluation de la formation.

Les territoires d'intervention

Département 04

Département 05

Département 06 : Canne-Antibes-Grasse et Nice-Menton

Département 13 : Marseille, Etang de Berre-Arles, Aix-Aubagne-la Ciotat

Département 83 : Toulon, Brignoles-Fréjus-Draguignan

Département 84 : Carpentras en incluant Valréas

CoDES	TERRITOIRES	FORMATIONS	JOURNÉE D'ANIMATION
04	Digne, Manosque, St Auban	25 mars et 15 avril	18 mars
05	Gap	22-23 mars 2010	2 mars 2010
06	Cannes- Antibes- Grasse	29 et 30 avril 2010	22 mars 2010
06	Nice-Menton	29 et 30 avril 2010	26 mars 2010
13	Aubagne, Bassin Huveaune, La Ciotat, Pays d'Aix, Pays Minier	2 et 3 mars 2010	25 janvier 2010
13	Arles, Est étang de Berre, Golfe de Fos Pays Martégal, Pays Salonais,	2 et 3 mars 2010	27 janvier 2010
13	Marseille	2 et 3 mars 2010	28 janvier 2010
83	Toulon	1 ^{er} mars et 26 avril 2010 journées formation-sensibilisation des conseillers insertion missions locales 8 mars 2010 journée formation - approfondissement des référents santé des missions locales	1 ^{er} février 2010
83	Brignoles / Fréjus-Draguignan	1 ^{er} mars et 26 avril 2010 journées formation-sensibilisation des conseillers insertion des missions locales 8 mars 2010 journée formation - approfondissement des référents santé des missions locales	25 janvier 2010
84	Haut Vaucluse - Comtat Venaissin	au cours du mois d'avril	dernière semaine de mars

• Réalisation d'un répertoire sur la santé des jeunes

Le travail mené avec les missions locales a révélé le souci de ces dernières de développer des actions en faveur de la santé des 16/25 ans accueillis, mais aussi d'assurer une orientation adaptée lorsqu'un problème de santé était détecté chez un jeune en insertion. Ce qui nécessite de **bien connaître les structures de premiers recours existantes sur les territoires de la région, ainsi que leurs missions**. Le CRES a démarré en 2009 la réalisation d'un **guide-répertoire sur la santé des jeunes en PACA, destiné aux professionnels de la région encadrant des jeunes**, dans les missions locales, mais aussi les lycées, les CFA, les organismes de formation professionnelle.

Ce répertoire aura pour objectifs de :

- Améliorer la connaissance des structures existantes autour de la santé des jeunes dans les départements et clarifier le rôle de chacune
- Permettre une orientation adaptée des jeunes en difficulté.

Le guide-répertoire abordera les thèmes suivants :

- mal-être et souffrance psychique
- dépendances (tabac, alcool, drogues)
- nutrition
- sexualité et contraception
- IST et Sida
- santé, accès aux droits et aux soins

Exemple d'adresses utiles :

- Espaces santé jeunes
- PAEJ
- Maisons de l'adolescent

- Planning familial, centres de planification et d'éducation familiale
- CIDAG
- CHRS, foyers
- CMP, CMPP
- Centres d'examen de santé
- BIJ, PIJ
- Téléphonie sociale (numéros verts régional IVG contraception, Fil santé jeunes...)

Le répertoire sera édité à 1000 exemplaires et sera téléchargeable sur internet.

• Promotion des observatoires et centres de ressources

Le CRES a par ailleurs réédité la brochure de présentation des observatoires/centres de ressources de la région, créée en 2008 pour les équipes pédagogiques et les étudiants des formations sanitaires et sociales.

Ce document présente l'activité et le fonctionnement de six structures :

- Le CRES PACA
- L'Observatoire régional de la santé
- Le Centre interrégional d'études, d'action et d'information sur le handicap et l'inadaptation en PACA et Corse (CREAI)
- Le Dispositif régional d'observation sociale (DROS)
- L'Observatoire régional des métiers
- L'Espace compétences

Une initiative réalisée pour mieux faire connaître les données sanitaires et sociales disponibles dans ces centres ressources et en renforcer l'utilisation par les étudiants, formateurs et professionnels.

Départements concernés :

Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse

Contexte

Depuis plusieurs années, les CoDES 04, 05 et 13 mettent en œuvre dans leur département un programme de prévention du mélanome à destination des personnes relais (animateurs, centres de loisirs, parents...), des jeunes (centres de loisirs, milieu scolaire) et des professionnels particulièrement exposés en raison de leur activité (bâtiment, agriculture...).

Dans le cadre de l'appel à projet GRSP PACA 2009, programme 6, objectif opérationnel 3 du Programme Régional de santé publique, le réseau CRES/CoDES (04, 05, 13, 83 et 84) a mis en œuvre un programme régional d'information et de prévention du mélanome.

Le projet

Afin de prévenir le mélanome dans la région PACA, le programme s'articule autour de deux axes d'intervention :

Axe 1 : Prévention du mélanome des enfants et des adolescents en milieu scolaire et extrascolaire (centres de loisirs, écoles)

- Exposition mobile sur le soleil et les risques liés à l'exposition prolongée pour que les enfants et leurs parents prennent connaissance des messages de la campagne
- Sensibilisation des professionnels relais au sein de la structure en articulation avec les campagnes nationales
- Sensibilisation des enfants à partir des outils de la campagne et, si possible, mise à disposition du CDROM jeu "tête brûlée".

Axe 2 : Prévention du mélanome des futurs professionnels particulièrement exposés en raison de leur activité (agriculteurs, ouvriers du bâtiment et de la menuiserie/charpente dans les organismes de formation professionnelle)

- Rencontre des structures de formation et proposition de mise en place d'une campagne de sensibilisation des étudiants
- Sensibilisation des professionnels relais au sein de la structure en articulation avec les campagnes nationales
- Sensibilisation des futurs professionnels avec les outils de la campagne auprès des étudiants dans les structures.

Mise en œuvre du projet

Le CRES PACA est chargé de l'organisation de temps de rencontres des intervenants CoDES, de la coordination globale et de l'évaluation du programme. Il a organisé une journée de formation et d'échanges entre chargés de projets le 9 juillet 2009. Cette rencontre a permis une réactualisation des connaissances relatives au mélanome, grâce à l'intervention de Jean-Jacques Bonerandi, professeur en dermatologie. Cette rencontre a aussi permis d'échanger sur les pratiques et de travailler autour des outils et supports communs d'évaluation.

La mise en œuvre du programme par les CoDES est actuellement en cours de réalisation. Cependant, l'évaluation intermédiaire, conduite par le CRES en décembre 2009, permet de faire un point sur l'avancement de l'action :

Axe 1 : Prévention du mélanome des enfants et des adolescents en milieu scolaire et extrascolaire

La plupart des CoDES ont déjà mis en œuvre cette action. À ce jour, une trentaine de structures ont participé au projet, 115 professionnels sociaux et éducatifs ont été formés et environ 450 parents et 950 enfants ont été sensibilisés.

Axe 2 : Prévention du mélanome dans les centres de formation des futurs professionnels particulièrement exposés

L'activité est en cours, une quinzaine d'établissements sont ciblés pour ce projet.

Évaluation

Les CoDES repèrent des freins essentiellement liés aux **disponibilités réduites des professionnels** pour la formation. **Les parents ne sont pas toujours mobilisables**, notamment en raison de leur éloignement géographique avec les centres. Toutefois, **le projet est souvent très bien accueilli** par les professionnels et les enfants et les CoDES sont déjà intervenus dans certaines structures, ce qui facilite la mise en œuvre de l'action.

Perspectives

En fin de programme, il est prévu d'organiser au CRES PACA un temps de travail afin de faire un bilan sur l'activité réalisée et d'échanger sur les pratiques (les expériences, les freins, les leviers, les besoins rencontrés). Ce programme doit être reconduit en 2010 dans les mêmes départements.

Programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire

Financement :
• GRSP

Départements concernés :

Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

Contexte

Dans le cadre de l'appel à projet GRSP PACA 2009, programme 5, objectif opérationnel 1 du Programme Régional de santé publique, le réseau CRES/CoDES (04, 05, 13 et 84) met en œuvre un programme de prévention du surpoids et de l'obésité auprès des jeunes de la région PACA en milieu extrascolaire.

Le projet

L'objectif de ce projet est de promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière afin de contribuer à la prévention de l'obésité chez les jeunes. L'action vise à la fois les professionnels et les jeunes des missions locales et centres de formation.

Le projet s'articule autour de 2 axes :

Axe 1 : Formation des acteurs en milieu extrascolaire

- Une journée de formation par site : représentations autour de la santé et de l'alimentation, règles d'équilibre alimentaire, spécificité de l'alimentation et des habitudes alimentaires chez les jeunes...
- Une journée de suivi par site : méthodologie de la conduite de projet avec un groupe de jeunes, mise en place d'outils et/ou d'interventions...

Axe 2 : Intervention auprès des jeunes adultes en milieu extrascolaire

- Réunions de mise en place et de bilan de l'action avec les différents partenaires
- Intervention auprès des jeunes (6 séances de 2h00) : notion de santé globale, rôle de l'alimentation, les différents groupes alimentaires, la notion de quantité, l'équilibre alimentaire, le grignotage, l'exercice physique, le marketing et la publicité, la notion de budget alimentaire...

Mise en œuvre du projet

Une réunion pour le montage du projet a été organisée par le CRES le 03 décembre 2008 avec les CoDES impliqués dans le projet. La mise en œuvre du projet est en cours de réalisation, le CRES organisera une journée de bilan avec les CoDES en juin 2010.

Évaluation

Le projet prévoit d'évaluer :

- la mise en œuvre des activités planifiées (respect du calendrier des actions, respect du contenu des séances, pertinence et adaptation des outils d'animation et de prévention)
- la couverture du public touché par l'action
- le renforcement des connaissances et des compétences (acquisition de connaissances, implication des jeunes lors des séances et dans leur rôle de relais pour leur entourage, implication des professionnels)
- la pertinence du programme (adéquation du projet avec les attentes du public).

Perspectives

En année 2 (2010-2011), il est prévu d'étendre le projet à d'autres équipes de professionnels des missions locales et des organismes de formation ainsi que des jeunes pris en charge par ces structures.

Programme collectif du CRES et des 6 CoDES de la région visant au développement cohérent et optimal de l'éducation et la promotion de la santé dans la région.

Financement :
• INPES

Contexte

En réponse à l'appel d'offres INPES 2007-2009, le CRES et les 6 CoDES de la région PACA ont proposé un programme collectif triennal intitulé : Pôle régional de compétences en éducation pour la santé, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce programme, décliné en 6 axes, s'inscrit dans la continuité du programme des trois années précédentes, proposé dans le cadre du Schéma régional d'éducation pour la santé (SREPS).

Il ambitionne de contribuer au **développement cohérent et optimal de l'éducation et la promotion de la santé dans la région PACA**. Partant d'une dynamique régionale, ce programme propose des services de proximité au cœur de chaque département, au plus près des acteurs et des populations.

Le CRES anime et coordonne le Pôle.

Objectifs :

- Améliorer la qualité des programmes et des actions mises en place localement, en étoffant les compétences des acteurs
- Mutualiser, partager l'information entre tous les acteurs dans le but d'harmoniser les pratiques, d'introduire plus de complémentarité dans les interventions et de mieux prendre en compte les besoins et la place des usagers
- Optimiser les ressources afin de mieux couvrir les territoires et les populations, de faciliter le transfert d'interventions qui marchent et l'implantation d'actions innovantes.

Axe 1 : Ingénierie de projet / conseil en méthodologie et évaluation en éducation pour la santé et promotion de la santé

Objectif opérationnel

Renforcer l'accès des acteurs à un service compétent en conseil en méthodologie et évaluation de projets

• Temps d'échange et de supervision des équipes

Dans le but d'offrir une prestation de qualité et cohérente sur l'ensemble du territoire de la région, les chargés de projets du Pôle se sont réunis à 3 reprises au cours de l'année : deux autour de travail en commun, et une de formation de formateurs.

Le CRES a coordonné l'activité des comités et organisé des temps de rencontres et d'échanges ainsi que des temps de formation en faisant appel, de manière occasionnelle, au cabinet Perspectives et Ressources. Nathalie Baud est ainsi intervenue pour l'animation d'une formation à l'échange de pratiques professionnelles.

Le CRES a également mis en place un groupe de travail avec des universitaires en vue de la création d'une revue scientifique à caractère régional ou méditerranéen. Des collaborations étrangères se sont manifestées ; le projet n'étant pas soutenu financièrement par l'INPES en année 3, il est, pour l'instant, reporté à une date ultérieure.

Les temps de travail en commun ont été consacrés à la préparation de la réponse à l'appel d'offres "Pôle de compétences année 3".

• Accompagnement méthodologique

Au total, les comités départementaux ont **accompagné 63 porteurs de projets** de manière soutenue tout au long de l'année. Les structures accompagnées ont été des associations, des établissements scolaires, des collectivités locales, des centres sociaux, des foyers, des établissements ou services d'aide par le travail, des maisons d'arrêt, des CCAS, des hôpitaux...

Le type d'accompagnement a beaucoup varié, par sa nature et son intensité d'une structure à une autre : aide à la réalisation d'états des lieux, à la planification, au montage de projets (dans l'élaboration, la rédaction, la définition des objectifs, le choix d'outils d'intervention), à l'évaluation, à la recherche de financements, au dépôt de projets, etc.

Ce travail d'accompagnement a permis d'améliorer la qualité des projets, et a parfois permis leur finalisation et leur mise en œuvre qui n'auraient pas abouti naturellement.

• Échanges de pratiques

Au total, **plus de 270 personnes** ont pu échanger sur leurs pratiques professionnelles en participant à au moins une des **20 rencontres** organisées par les CoDES. Il s'agit de demi-journées ou de journées complètes portant sur des thématiques définies localement. Les secteurs d'activité des participants étaient très variés : secteur associatif, Education Nationale, médecine du travail, mutuelle sociale agricole, conseil général, établissement pour personnes handicapées...

• Accompagnement d'acteurs pour l'aide à l'écriture et l'incitation à la publication

Les comités ont incité et soutenu une dizaine de porteurs à l'écriture et la publication ; d'autres ont eux-mêmes publié des articles dans des revues à comité de lecture.

Dans certains comités, le chargé de projet est en cours de formation sur l'aide à l'écriture. On note cependant que l'exercice reste difficile pour les porteurs de projet.

• Ateliers de présentation d'outils pédagogiques

25 ateliers ont été mis en place par les comités tout au long de l'année, regroupant plus de **230 professionnels**. Environ 15 outils différents ont été présentés lors de ces rencontres : Miam Beurk ; La mallette et Cd Rom Alzheimer ; le photolangage Amour, sexualité et adolescence ; Shalimar ; le photolangage Corps, communication et violence à l'adolescence ; Eduk ta Santé etc.

Axe 2 : Formations

Objectif opérationnel 1

Permettre aux acteurs locaux et régionaux l'appropriation de nouveaux outils de suivi et d'évaluation de programmes ou de projets.

Les formations de formateurs et d'acteurs régionaux ont été réalisées par le CRES, tandis que les formations des porteurs de projets et des acteurs locaux ont été réalisées par les CoDES. Un catalogue de formations proposées par le réseau des comités a été réalisé en décembre 2008 et diffusé en début d'année 2009 à 5000 exemplaires.

• Formations à l'outil de catégorisation des résultats

L'outil de catégorisation des résultats a fait l'objet de plusieurs formations comme prévu initialement. Très pertinent pour les besoins des institutionnels et décideurs, il semble relativement complexe aux acteurs de terrain. Ceci peut expliquer la faible inscription aux formations. En effet, 7 formations, regroupant **67 acteurs**, ont pu être organisées par les comités au lieu de la douzaine initialement prévue faute de participants. Les comités sont cependant très souvent sollicités pour présenter l'outil et en permettre l'utilisation par des professionnels en poste de décideur ou de coordinateur.

Comme prévu, le CRES a assuré une formation de deux jours des formateurs des CODES à l'outil de catégorisation des résultats (les 26 et 27 février 2009). Il a eu l'occasion de former également des représentants des villes actives PNNS (1 journée de formation) et de présenter l'outil dans le cadre de nombreux groupes de travail régionaux qui se le sont ainsi appropriés et en ont fait un outil de référence.

• Formation à la méthodologie et à l'évaluation de projet

Le CRES a organisé une formation de formateurs, qui a concerné 5 CoDES, en méthodologie et évaluation d'actions ou de programmes de santé publique de deux jours les 29 et 30 septembre 2009 en demandant à Luc Hincelin de l'animer. Les comités ont proposé 11 formations à la méthodologie et à l'évaluation de projets qui ont concerné 99 personnes d'horizons variés : médecins, enseignants, étudiants, professionnels du secteur social...

• Réédition du Cd-Rom

Le CRES a réalisé une enquête auprès des utilisateurs de la version initiale du Cd-Rom. Il a réalisé un travail de recherches bibliographiques d'une durée de deux mois et cinq réunions de comité de pilotage aux termes desquelles le contenu de la mise à jour du Cd-Rom a été déterminé. Il est mis en ligne sur le site du CRES et 500 exemplaires gravés sont prévus.

Les CoDES ont été invités à contribuer à l'enquête initiale, ils ont été représentés au sein du comité de pilotage par le CoDES des Bouches-du-Rhône qui a participé aux 5 rencontres organisées par le CRES.

• Formations à l'utilisation d'outils d'intervention et aux techniques d'animations

6 sessions de formation de deux jours qui ont bénéficié à **82 participants** ont été organisées par les comités départementaux. Ces rencontres très appréciées des professionnels, permettent de développer une meilleure connaissance des outils et techniques d'animation et de communication.

• Formations initiales

L'implication des comités dans les formations initiales (instituts sanitaires et sociaux d'une part, masters et DU comprenant des modules d'éducation à la santé d'autre part) prend trois formes : participation à l'élaboration des modules de santé publique / éducation pour la santé des instituts de formations des professionnels de la santé et du social ; participation à l'enseignement dans ces instituts et dans les universités, accueil de stagiaires.

Ainsi, le Pôle a travaillé avec une **quinzaine d'instituts de formations sanitaires et sociales** et près d'une **dizaine de formations universitaires**. Les comités ont accueilli une vingtaine de stagiaires, principalement issus de ces structures.

Le CRES a assuré quelques heures d'intervention auprès des étudiants en masters de psychologie sociale de la santé (Aix-en-Provence), de Prévention, éducation à la santé par l'activité physique (STAPS, Luminy) et de Santé publique et ingénierie des systèmes de santé (La Timone) dont le CRES assure par ailleurs la responsabilité de l'unité d'enseignement "Éducation thérapeutique du patient".

Le CRES a également réalisé avec les facultés une présentation collective de l'ensemble des masters intégrant un volet d'éducation pour la santé en région PACA. Ce document sera réalisé en 2000 exemplaires et diffusé aux Universités partenaires.

• Sensibilisation des décideurs

La sensibilisation des décideurs se fait à l'occasion de l'ensemble des rencontres officielles. Le CRES a ainsi reçu le 14 avril 2009 M^{me} Thanh le Luong, directrice générale et M^{me} Annick Fayard, directrice du développement de l'éducation à la santé et de l'éducation thérapeutique de l'INPES, en présence d'un très grand nombre de partenaires du Pôle, afin de leur présenter les activités du Pôle.

En outre :

- La Préfecture de région a confié au CRES, dans le cadre du Pôle, l'animation des 24 Ateliers Santé Ville de la région
- Le Conseil Régional cofinance le pôle de compétences dans le cadre de formation et d'animation des missions locales
- La Ville de Marseille confie, dans le cadre du cahier des charges du GEMRCN, la mise en place d'un comité d'experts et d'un comité de pilotage respectivement au CRES et au CoDES 13 en vue du cahier des charges de l'appel d'offre restauration collective 2011-2018.

Enfin, le CRES a réalisé une enquête auprès d'élus locaux de la région dans le cadre d'entretiens intitulée : "Élus locaux et promotion, éducation pour la santé en PACA : quel rôle, quelle place, quel avenir ?"

Les comités ont également rencontré de nombreux élus au sein de leurs départements pour leur présenter les activités du Pôle de compétences.

Axe 3 : Démarche qualité

Objectif opérationnel

Étendre la démarche qualité à l'ensemble des missions des comités.

Le CRES a réalisé huit rencontres avec les chargés du Pôle et/ou les directeurs des CoDES autour de la démarche qualité, et organisé une formation au référentiel INPES des professionnels des comités en février 2010. L'ensemble des comités a participé à ces rencontres et s'est engagé officiellement dans la démarche qualité. Un référentiel de formation a également été réalisé.

Le référent régional qualité a participé à la réunion interrégionale à Lyon et à la rencontre nationale organisée par la FNES.

L'utilisation du guide d'auto-évaluation et la rédaction d'un plan d'amélioration de la qualité des formations et / ou de l'accompagnement méthodologique et / ou de la structure ont été réalisés par l'ensemble des comités.

Axe 4 : Communication

Objectif opérationnel 1

Faire connaître aux acteurs institutionnels et de terrain les services et prestations offerts par le Pôle régional de compétences en éducation pour la santé.

Les activités du Pôle régional de compétences étant principalement destinées aux acteurs extérieurs, la communication est essentielle pour faire connaître ses activités à ses destinataires, et se faire connaître et reconnaître par les partenaires institutionnels. La brochure réalisée en 2008 a été mise à jour et est disponible en format électronique. L'actualité du Pôle et de ses différentes composantes est par ailleurs diffusée au travers de très nombreux supports d'information : bulletins d'information, sites Internet des comités, lettres électroniques, mailings, etc.

Le CRES a diffusé de nombreux articles dans chacun des trois numéros de Priorités Santé (10.000 exemplaires financés par le GRSP, le RSI, et la Ville de Marseille).

Il a régulièrement diffusé des informations dans sa lettre électronique mensuelle (800 abonnés). L'actualité du Pôle est en permanence mise à jour sur le site internet du CRES et 5000 exemplaires du catalogue des formations ont été diffusés.

Les comités ont régulièrement diffusés l'information dans leurs supports de communication. Ce sont ainsi 29 lettres électroniques qui ont été envoyées à près de 6000 abonnés.

Objectif opérationnel 2

Aider les acteurs à s'informer sur l'actualité relative aux grands thèmes de l'éducation pour la santé

L'année 2009 a été très riche en rencontres. Les comités ont organisé des journées d'échanges, des journées portes-ouvertes mais également, à la demande du GRSP et avec son cofinancement, un dispositif de forums intitulé : "2009 et après ?"

Six forums départementaux et un forum régional ont ainsi été organisés avec le partenariat du GRSP et des instructeurs départementaux des programmes du PRSP.

Le CRES, avec le GRSP, a supervisé et coordonné l'organisation de journées départementales organisées par les CODES et les instructeurs locaux des programmes du PRSP. Il a également organisé et animé une rencontre régionale de synthèse et de préconisations le 3 décembre intitulée : "Du PRSP au Schéma régional de prévention : quelles préconisations des acteurs de la région PACA ?"

Le CRES a assuré la communication relative à l'ensemble de ces sept rencontres par la réalisation et la diffusion d'une brochure commune.

Les comités départementaux ont assuré l'organisation de six forums en lien avec le GRSP (cofinancement) ; certains ont organisé des journées de réflexion et des journées portes-ouvertes :

- Alpes de Haute-Provence :
 - Forum : "Actions de santé publique : partenariat et place des collectivités locales"
 - Colloque : "Promotion de la santé et développement durable : quels liens ?"
 - Une journée portes-ouvertes.
- Hautes-Alpes :
 - Forum : "L'importance du diagnostic dans l'élaboration d'un projet de santé : comment nous faciliter la tâche ?"
 - Colloque : "Sexualité et vie affective : des regards, des rencontres"
 - Une journée portes-ouvertes.

- Alpes-Maritimes :
 - Forum : "La formation : une aide au développement des compétences au service de la qualité des actions de proximité. La place de la formation dans les actions d'éducation et de promotion de la santé".
- Bouches-du-Rhône :
 - Forum : "Émergence d'une dynamique locale : liens entre PRSP et PLSP"
 - Colloque : "Sport et santé : promouvoir la santé par le sport dans les Bouches-du-Rhône : les enjeux, les acteurs "
 - Une journée portes-ouvertes.
- Var :
 - Forum : "La démarche participative dans les projets d'éducation pour la santé : quelle place, quel rôle donne-t-on aux bénéficiaires de ces actions ?"
 - Colloque : 3^{èmes} journées de promotion de la santé dans le Var
- Vaucluse :
 - Forum : "Prévention et inégalités sociales de santé"
 - Colloque : "Sommeil et rythmes de vie".

Le **Thé Santé** organisé cette année sur la thématique de la vaccination a été reporté à deux reprises en raison de l'actualité et définitivement programmé le 29 avril 2010 avec la participation du Président du CRES, du responsable du centre de vaccinations de Marseille, du directeur de la PMI des Bouches-du-Rhône.

Synthèse des journées territoriales le 3 décembre 2009 à Marseille

Au terme de 8 mois de séminaires territoriaux organisés en région par les CoDES et le GRSP afin d'élaborer des recommandations pour la future Agence régionale de santé, une journée régionale de synthèse s'est tenue le 3 décembre à Marseille, organisée conjointement par le CRES et le GRSP. La journée, qui a rassemblé 140 professionnels de la région, s'est articulée autour de trois tables-rondes :

- **La territorialisation et l'articulation entre le niveau local et régional**
- **Les inégalités sociales de santé**
- **Quelle stratégie d'amélioration de la qualité des programmes et des actions ?**

Préconisations des 6 forums départementaux

Les préconisations qui ont émergé de chacun des forums départementaux ont fait l'objet de présentations.

Dans les Alpes de Haute-Provence, c'est le thème "Actions de santé publique : partenariat et place des collectivités territoriales" qui avait été retenu.

Dans les Hautes-Alpes, la rencontre avait pour sujet l'importance du diagnostic dans l'élaboration d'un projet de santé.

Dans le Var, la journée a été consacrée à la démarche participative dans les projets d'éducation et de promotion de la santé et à la place accordée aux bénéficiaires des actions. Dans les Bouches-du-Rhône, le forum était intitulé "Émergence d'une dynamique locale : liens entre les plans locaux et le programme régional de santé".

Dans les Alpes-Maritimes, le forum a été dédié à la place de la formation dans les actions d'éducation et de promotion de la santé.

Dans le Vaucluse, la rencontre territoriale a invité ses participants à réfléchir sur la prévention et les inégalités sociales de santé.

Préconisations des séminaires régionaux

La journée a également permis de restituer toutes les préconisations issues de séminaires régionaux qui ont réuni au CRES pilotes des programmes du PRSP et membres du GRSP, de juillet à octobre 2009.

Ces derniers s'étaient notamment penchés sur l'architecture du futur Schéma régional de prévention prévu par l'ARS, et sa place dans le projet régional de santé et ont fait les propositions suivantes :

- Que les trois futurs schémas – prévention, soin et médico-social – fonctionnent dans la cohérence et la complémentarité

- Pour assurer l'articulation entre les trois schémas, disposer de référents et d'animateurs territoriaux ayant les trois compétences et partageant une culture commune transversale
- Assurer au niveau de l'ARS des formations communes et décloisonnées, prévoir une programmation glissante pour un dialogue permanent entre la stratégie régionale et les remontées locales, promouvoir et soutenir les réseaux et la démarche communautaire, ou encore assurer la formation continue des acteurs.

Une série de recommandations a également émergé sur les niveaux de territoire et les spécificités :

- de la transparence
- une démarche fondée sur les échanges
- des équipes pluridisciplinaires
- une animation territoriale transversale
- des formations croisées.

La proposition d'aller vers un schéma régional de prévention dont les **portes d'entrée** seraient **populationnelles** a émergé :

- enfants-adolescents-jeunes
- personnes âgées
- précaires et/ou vulnérables
- grands précaires
- malades chroniques
- professionnels à risque
- population générale.

Avec à chaque fois la prise en compte de publics prioritaires ou particulièrement à risques.

En ce qui concerne l'évaluation de la journée du 3 décembre par les participants, les 50 questionnaires remis au CRES en fin de journée ont révélé que 98% des personnes ont été très satisfaites ou satisfaites de l'accueil qui leur a été réservé. 92% ont été très atisfaites et satisfaites de la durée et du contenu des interventions, ainsi que des échanges avec la salle. Et 82% ont estimé la durée du colloque satisfaisante. La plupart des commentaires ont néanmoins porté sur ce dernier point, jugeant qu'il aurait fallu plus de temps pour traiter du sujet.

décembre 2009

Du PRSP au Schéma régional de prévention : Quelles préconisations des acteurs de la région PACA ?

3 décembre 2009
Centre le Mistral,
11 impasse Flammarion,
13001 Marseille
> de 9h00 à 17h00

Cette journée régionale de synthèse proposée dans le cadre du pôle régional de compétences en éducation pour la santé clôture le cycle de rencontres territoriales mené depuis le mois de juin 2009 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Elle est réservée aux 150 premiers inscrits.

Programme

9h00 Accueil des participants

9h30 **Présentation de la loi "Hôpital, patients, santé et territoires"**.
Jean Chappellet, Directeur régional des affaires sanitaires et sociales.

10h00 **Présentation de la démarche des forums territoriaux et synthèse des séminaires régionaux**, Zeina Mansour, Directrice du CRES PACA.

10h30 **Première table-ronde : La territorialisation : articulation entre le niveau local et le niveau régional**
Animatrice : Danielle Marquis, Chargée des actions de santé, DRASS PACA.
Discutant : Dr Laurent El Ghoozi, Président de l'association "Élus, Santé Publique et Territoires".
Restitutions des rencontres départementales :
- des Alpes de Haute-Provence "Actions de santé publique : partenariat et place des collectivités locales" (juin 2009), Anne-Marie Saugeron, Directrice du CoDES 04 et Judith Garcia, Médecin inspecteur DDASS 04,
- des Bouches-du-Rhône "Émergence d'une dynamique locale : liens entre les Plans locaux et le Programme régional de santé publique" (juin 2009), Chantal Laurençon, Chargée de projet CoDES 13 et Nathalie Molas-Gali, Inspectrice DDASS 13.
Prévention et promotion de la santé : Rôle et place d'une ville, Gilles Perole, Adjoint enfance et éducation, Ville de Mouxans-Sartoux.
Expérimentation du contrat local de santé de Marseille, Mireille Floch-Lavii, Inspectrice hors classe, DDASS 13.

12h00 Déjeuner sur place

13h30 **Deuxième table-ronde : Inégalités sociales : prise en compte des inégalités de santé de façon transversale**
Animatrice : Ludovique Loquet, Chargée de mission prévention URCAM PACA.
Discutant : Dr Michel Glass, Responsable Centre d'accueil, de soins et d'orientation de Médecins du Monde, Marseille.

GRSP
CRES
Centre Régional de Synthèse

décembre 2009

Restitution de la rencontre départementale du Vaucluse "Comment prendre en compte les inégalités sociales de santé dans une action de prévention, d'éducation ou de promotion de la santé ?" (septembre 2009), Alain Douiller, Directeur du CoDES 84 et Frédéric Riant, Inspecteur santé publique, DDASS 84.
Le programme de promotion de la santé "La santé à Saint-Mauront / Belle de Mai : on s'y met tous !" : Dr Gérard Coruble, Médecin inspecteur, DDASS 13, Laurence Clément, Inspectrice DRASS PACA.

15h00 **Troisième table-ronde : Quelle stratégie d'amélioration de la qualité des programmes et des actions ?**
Animatrice : Zeina Mansour, Directrice du CRES PACA.
Discutant : Dr René Demeulemeester.
Restitutions des rencontres départementales :
- des Hautes-Alpes "L'importance du diagnostic dans l'élaboration d'un projet de santé" (juin 2009), Brigitte Nectoux, Directrice du CoDES 05 et Sylvie Gondre, Responsable service Promotion santé addictologie, DDASS 05,
- du Var "La démarche participative dans les projets d'éducation et de promotion de la santé : quelle place, quel rôle donne-t-on aux bénéficiaires des actions ?" (juin 2009), Dr Laurence Pallier, Directrice du CoDES 83 et Marie-Noëlle Hingue, Responsable du service ESPASS, CPAM du Var,
- des Alpes-Maritimes "La formation : une aide au développement des compétences" (octobre 2009), Laurence Marinix, Chargée de projet, du CoDES 06 et/ou instructeur départemental.
Intérêts et limites d'une démarche d'évaluation interne (présentation de la démarche d'auto-évaluation), Léopold Carbonnel, Inspecteur principal, DRASS PACA.
Évaluation de la politique régionale de prévention pour les personnes détenues en PACA, Dr Hélène Lansade, Médecin inspecteur, DRASS PACA.

16h30 **Clôture**, Dr René Demeulemeester.

17h00 Fin

Bulletin d'inscription pour la journée régionale de synthèse
Inscription gratuite réservée aux 150 premiers inscrits

Nom : Prénom :
Fonction : Organisme :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Mail :

Assistera N'assistera pas
À la journée régionale de synthèse le 3 décembre 2009 :
au Centre Mistral, 11 impasse Flammarion, 13001 Marseille (Possibilité de parking sur place).

Bulletin à retourner au CRES PACA :
- par courrier : 178 Cours Licutaud - 13006 Marseille,
- par fax : 04 91 36 56 99,
- ou par email : cres-paca@cres-paca.org

GRSP
CRES
Centre Régional de Synthèse

Axe 5 : Documentation

Objectif opérationnel 1

Rendre accessible et valoriser les outils pédagogiques disponibles en Région

Les comités de la région PACA ont développé deux bases de données documentaires : Bip (financée par le GRSP) et Bop (financée par l'INPES). Outre la qualité de ces bases, ces outils sont à l'origine de la professionnalisation des documentalistes et des chargés de documentation des comités. Chaque année, de nouvelles régions s'intègrent dans le dispositif Bip-Bop : Midi-Pyrénées vient de rejoindre PACA, le Languedoc-Roussillon, Champagne-Ardenne et Franche-Comté.

Le CRES a organisé cette année six temps de supervision de l'outil avec l'ensemble des six comités et animé des entretiens individuels réguliers et informels visant la qualité des notices intégrées. La page de recherche Bop sur le site du CRES a enregistré 3003 connexions. 120 nouvelles notices d'outils pédagogiques dans la base ont été créées par les comités, et 385 récupérées du réservoir régional.

L'ensemble des comités a participé aux travaux de développement des bases, à la journée interrégionale des contributeurs et à l'alimentation de Bop.

Objectif opérationnel 2

Contribuer à l'élaboration de Spidoc

Nathalie Cornec, documentaliste au CRES, a été invitée à assurer une intervention aux journées de la prévention, en session 4 sur : "le portrait de l'information en éducation pour la santé".

Axe 6 : Développement de la transversalité des programmes PRSP

Objectif opérationnel

Développer les échanges entre pilotes sur le contenu des programmes

Le CRES a organisé et animé avec le GRSP quatre rencontres à destination des pilotes des programmes dans une démarche prospective de préparation de l'intégration de la promotion de la santé dans le dispositif Agence Régionale de Santé.

Le CRES, membre du Comité technique régional des maladies chroniques, participe à la plate-forme d'éducation thérapeutique mise en place par la DRASS et dont les membres ont souhaité que l'activité s'appuie sur le pôle régional de compétences en éducation pour la santé

Financement :

- GRSP
- ARH

Centre de ressources documentaires

Dans le cadre du renouvellement du projet concernant le programme 22 du PRSP "Pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques", le CRES propose un service documentaire spécifique à l'éducation thérapeutique. Le fonds documentaire s'est enrichi en 2009 de **117 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisés en éducation thérapeutique du patient, soit un **accroissement de 19%**.

Les porteurs de projets en éducation thérapeutique du patient bénéficient de la veille documentaire spécialisée. Il est également désormais possible de s'y inscrire sur demande. Ainsi, elle comporte 353 inscrits et a été diffusée 14 fois au cours de l'année 2009.

D'autre part, le CRES s'est déplacé le 2 octobre 2009 à Briançon pour proposer un stand de documentation dans le cadre du colloque "Éducation thérapeutique du patient : comprendre et gérer sa maladie", organisé par la DDASS 05.

Ce colloque a été l'occasion d'échanges et le besoin de formation des professionnels a émergé. Le CRES a entendu cette demande et propose trois types de formations.

Formations

Un premier type de formation est proposé sous la forme "trois plus deux jours". Il se déroule au CRES, sur inscription payante. Le coût s'élève à 450€ et le nombre d'inscrits est limité à vingt.

La première session s'est déroulée les 14, 15 et 16 octobre 2009 avec pour intervenant-formateur le Pr Alain Deccache, responsable de l'Unité MD-ESP-RESO à la Faculté de Médecine de l'Université catholique de Louvain. La deuxième partie a eu lieu les 7 et 8 décembre 2009 et a été animée par Anne Brozetti, chargée de projets au CRES Languedoc-Roussillon. Elle a réuni 19 participants.

Les évaluations laissent apparaître la satisfaction des participants. Ils reconnaissent "la qualité" et "la grande connaissance du sujet par l'intervenant", apprécient d'avoir des outils en main pour mener les entretiens.

Cette formation ayant rapidement affiché complet, des listes d'attentes ont été constituées qui ont permis de proposer l'organisation de deux autres sessions en 2010.

Elles se déroulent les 26, 27 et 28 janvier 2010 et les 8 et 9 février 2010 avec les mêmes intervenants ; puis les 7, 8 et 9 juin et 28 et 29 juin, avec le Pr Deccache.

Par ailleurs, suite à **une demande de l'ARH**, le CRES s'est vu confier l'organisation de sessions de formation à l'éducation thérapeutique du patient inter établissement. Il s'agit de neuf modules de formation inter hospitalière de six jours pour les personnels d'une quarantaine d'établissements hospitaliers publics et privés de la région. Ces modules sont en cours de réalisation.

Enfin, le CRES organise des **formations sur demande**. Le Centre de rééducation Paul Cézanne, à Mimet, a ainsi fait appel au CRES pour sensibiliser son personnel à l'éducation thérapeutique du patient. Deux modules de trois jours sont actuellement en cours de réalisation.

Lors de ces formations, chaque participant se voit remettre un dossier documentaire.

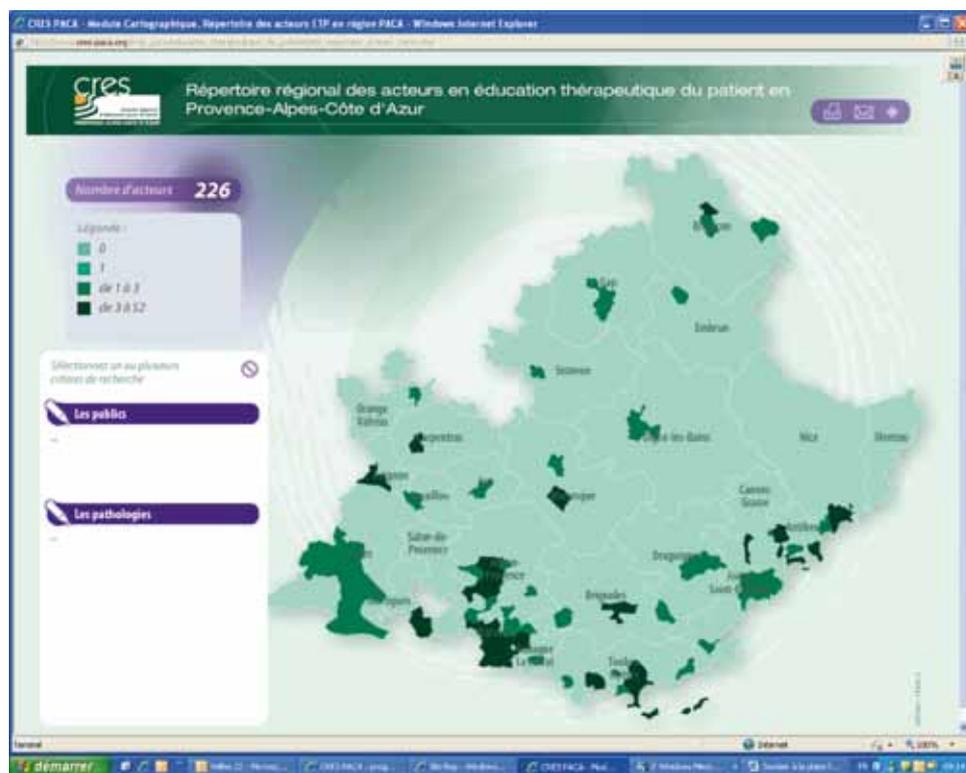
Le CRES participe également au projet de création d'un **diplôme inter universitaire** d'éducation thérapeutique, avec les Facultés de Médecine de Marseille et de Nice et de ses homologues des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Auvergne ; le projet est en cours de réalisation.

Avec le Professeur Xavier Thirion, il anime le module "Éducation thérapeutique du patient" du Master de prévention et d'éducation pour la santé de la Faculté de Médecine de la Timone.

Répertoire

Par ailleurs, l'espace Internet "éducation thérapeutique du patient" du site du CRES a été enrichi d'un **répertoire régional** des structures ambulatoires et hospitalières qui mettent en place des activités d'éducation thérapeutique du patient structurées. Les données sont extraites du rapport d'étude de l'APHM, de la Faculté de Médecine de Marseille et de l'ADPC intitulé « Identification des actions d'éducation thérapeutique ciblant les maladies chroniques au sein des établissements de santé, de leurs partenaires ambulatoires et réseaux de santé de la région PACA », daté de septembre 2009 (à paraître).

Ce répertoire permet un accès aux données sous forme de cartographie. Il recense **226 acteurs** et offre une interrogation croisée par public et par pathologie.



Le CRES a participé au comité de pilotage de cet état des lieux régional réalisé par le Laboratoire de Santé Publique de la Faculté de Médecine et par l'Association des Dialysés Provence-Corse (ADPC).

Interrégional

La directrice du CRES est membre du Conseil scientifique mis en place, dans le cadre de l'éducation thérapeutique en formation médicale continue, par le CRES Languedoc-Roussillon.

Enfin, le CRES PACA a participé en 2009 à la réflexion interrégionale animée par le CRES Languedoc-Roussillon autour de la place de l'éducation thérapeutique dans les Pôles régionaux de compétences avec leurs homologues de Midi-Pyrénées et de Rhône Alpes.

Colloque régional

Le CRES a organisé un colloque régional intitulé "Éducation thérapeutique du patient en Provence-Alpes-Côte d'Azur : actions, recommandations et perspectives", les 14 et 15 avril 2009, en partenariat avec l'AP-HM, l'ARH, le GRSP, l'ADPC et l'État.

L'année 2009 ayant vu la réalisation d'un état des lieux de cette activité, ce colloque a été l'occasion d'un publier

les résultats et d'évoquer les pistes d'évolution à la lumière des expériences menées dans d'autres régions, des recommandations nationales et des outils disponibles.

Au programme de ce colloque, qui a réuni des intervenants de la France entière et a réuni plus de 300 participants :

- l'état des lieux de l'activité existante en PACA dans les structures hospitalières ou en ambulatoire
- les pistes pour développer les programmes d'ETP
- les formations, les ressources

documentaires et les sources de financement disponibles,

- la présentation de nombreuses initiatives locales développées autour de l'asthme, des maladies cardiovasculaires, du diabète.



Ce colloque a donné lieu à un dossier documentaire à l'attention des participants, ainsi qu'à des actes et a fait l'objet d'un numéro spécial de Priorités Santé, deux documents disponibles sur le site Internet du CRES.

XI - Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé "OSCARS"

Outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé, OSCARS a été conçu par le Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2005. Il s'est développé au fil des années avec le soutien financier de l'État (DRASS) et de l'Assurance Maladie (URCAM).

Financement :

- DRASS
- URCAM

Fin 2009, OSCARS comporte plus de **2920 actions** couvrant les 23 programmes du PRSP et l'ensemble des thèmes de santé publique.

Actuellement, le répertoire recense **656 structures porteuses** d'actions en région PACA. Les informations concernant les porteurs sont renseignées et mises à jour lors de la saisie des actions. Le CRES PACA reste responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base.

En 2009, le CRES a intégré des actions non financées par le GRSP mais pouvant être rattachées à un programme comme certaines actions financées par la Ville de Marseille, le CROUS ou encore la MILDT ainsi que d'autres actions déclarées par les porteurs.

Depuis le 1^{er} décembre 2007, OSCARS est l'outil de suivi cartographique du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) qui le finance et s'associe à son développement. Cette évolution vise à donner davantage de visibilité à l'activité relative au Plan Régional de Santé Publique (PRSP) en région PACA. Pour ce faire, OSCARS s'est élargi à l'ensemble des programmes du Plan et d'importantes modifications ont été réalisées afin de renforcer la cohérence avec les outils nationaux.

Outre **l'extension de la base de données d'OSCARS** à l'ensemble des programmes du PRSP, l'objectif était aussi que la base de données permette d'intégrer les données issues de l'outil de recensement national. Cela a nécessité un remaniement important de la structure et du contenu de la base de données.

La base est alimentée en priorité par les actions financées par le GRSP mais également par d'autres financeurs : collectivités, autres directions régionales, MILDT etc. En effet, un des objectifs d'évolution de la base est son extension à l'ensemble des actions de santé réalisées en région PACA hors financement GRSP mais pouvant être rattachées à un objectif du PRSP.

Il est également possible de soumettre une action directement en ligne grâce à la rubrique "soumettre une action". Son introduction dans OSCARS est soumise à l'approbation du GRSP.

OSCARS est **disponible en accès national** depuis début 2010. L'outil évolue et permet maintenant d'intégrer d'autres régions de France. La Martinique est la première depuis janvier 2010 à utiliser OSCARS pour suivre ses programmes de santé. Le CRES a proposé une formation

de l'équipe de Martinique pour l'utilisation et la gestion de la base et les données sont maintenant disponibles en ligne.

D'autres régions de France sont susceptibles de l'intégrer à tout moment.

Présentation

OSCARS est un outil dynamique qui propose plusieurs modes de recherche, chacun permettant à partir de recherches mono et multicritères d'accéder rapidement à une base de données détaillée des actions, de déterminer la couverture territoriale de chacune d'entre elles, d'identifier les acteurs, les partenaires et les financeurs.

En recherche cartographique, la base de données est interrogeable selon 7 critères :

- **L'année de référence** ou année de financement (de 1999 à 2009)
- **Le public** (tranches d'âge et/ou type de public : adolescents, adultes, parents, personnes immigrées, professionnels du social, etc.)
- **Les programmes** du PRSP PACA
- **La thématique** (cancers, nutrition, précarité, etc.)
- **Le type d'action** (documentation, éducation pour la santé, formation, prise en charge, etc.)
- **Le type de structure** (association, collectivités, État, etc.)
- **La catégorisation** des résultats

La cartographie, interrogeable de manière interactive, propose une restitution sur trois niveaux différents : **échelle régionale, territoriale ou communale**.

Les actions reconduites d'une année sur l'autre sont chaînées entre elles. Le mode cartographique permet de visualiser l'évolution de la portée territoriale de celles-ci.

En outre, OSCARS propose un **répertoire des acteurs de prévention**. Cette extension de l'outil a été financée en 2008 par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).

La recherche peut ainsi s'effectuer par nom de porteur, type d'action, type de structure, commune, thème et/ou publics. Il est alors possible, à partir de cette troisième entrée, d'accéder aux coordonnées et aux actions réalisées par chacune des structures répondant aux différents critères.

En recherche avancée, il est possible de réaliser une recherche par nom de porteur, programme, partenaires financiers, outils et supports et/ou par catégorisation. Une recherche libre peut être effectuée à partir de mots-clés. Ces deux modes de recherche permettent d'accéder rapidement à une liste d'actions répondant aux critères sélectionnés ainsi qu'à des fiches détaillées de chacune d'entre elles afin d'apporter des informations telles que les coordonnées du porteur, des éléments financiers, les objectifs, la description des activités, le nombre de personnes touchées, quelques résultats d'évaluation, etc.

Une partie "**analyse**" est maintenant disponible en ligne, elle permet aux utilisateurs de réaliser des analyses croisées à partir des données présentes dans la base et d'obtenir ainsi des résultats sous format Excel.

Utilisation

Au cours de l'année 2009, OSCARS a été utilisé principalement pour les raisons suivantes :

Communication

Présentations d'OSCARS et analyse :

- Comité Technique Régional des dépistages des cancers, le 18 décembre 2008 à Marseille
- DRDJS, en janvier 2009
- GRASS (Groupe Régional d'Action Sport Santé) en janvier 2009
- Responsables des Pôles santé DRASS le 4 mars 2009 à Paris
- Colloque de l'URAF, le 10 avril à Marseille
- Colloque ETP, le 15 avril à Marseille
- Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) le 21 octobre 2009
- Colloque Conseil régional, Santé des jeunes et insertion, mars 2009

Réalisation d'une brochure "Guide d'utilisation" (support financé par l'URCAM).

Réunions de pilotage

Plusieurs réunions de pilotage ont été consacrées à la gestion et à l'évolution d'OSCARS. Ces réunions ont réuni l'agence 1=2, le CRES et quelquefois le GRSP.

- Le 22 avril 2009 au CRES
- En mai 2009
- Le 2 octobre 2009 au CRES PACA
- Le 27 octobre au CRES PACA
- Le 17 septembre 2009 au CRES PACA
- Le 1^{er} décembre 2009 au GRSP PACA

Promotion de l'outil

Plusieurs régions intéressées par OSCARS ont pris contact avec le CRES afin de connaître les modalités d'acquisition de l'outil : le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, le Nord Pas-de-Calais, la Martinique ou encore la Champagne Ardenne. **La Martinique l'a adopté.**

Le CRES a présenté OSCARS et les conditions d'acquisition de l'outil en entretien téléphonique avec le GRSP Lorraine, le CRES Pays de Loire, le GRSP et le CRES Martinique en mai 2009.

Évolution

OSCARS est amené à évoluer en permanence pour permettre **sa mise à disposition et son adéquation aux besoins des régions ou réseaux** qui envisageraient de l'utiliser. Les modalités de conventionnement avec d'autres régions ont été finalisées entre le GRSP, l'agence 1=2 et le CRES.

Contexte

En France comme en Italie, des systèmes d'information régionaux en santé publique (indicateurs de santé, répertoires des actions existantes, bases documentaires) ont été mis en place avec pour objectif commun d'aider les pouvoirs publics et acteurs locaux à définir, mettre en place et évaluer les politiques locales de santé. Ces systèmes sont cependant déconnectés les uns des autres et sans doute méconnus de certains acteurs, de part et d'autre de la frontière, alors même que certaines problématiques de santé sont communes. Partant de ce constat, la Région Piémont a sollicité le CRES et l'ORS PACA et leurs homologues de la région Rhône-Alpes pour réfléchir à la **mise en place d'une plate-forme commune transfrontalière d'information en santé publique et promotion de la santé** dans le cadre du Programme de coopération transfrontalière France-Italie ALCOTRA 2007-2013.

Objectifs

Ce projet, prévu sur une durée de 30 mois, s'articule autour de 7 grands axes :

- analyse du contexte de référence et des politiques locales de santé
- analyse des besoins des utilisateurs des systèmes d'information dans le domaine de la santé publique et de la promotion de la santé
- analyse de la faisabilité pour la définition et la construction d'indicateurs communs à partir de l'existant
- définition des solutions techniques à mettre en œuvre
- développement de la plate forme commune d'information
- programmes de formation et d'échanges destinés aux acteurs et décideurs locaux
- activités de communication et de promotion de la plate forme, de ses activités et de ses résultats.

Activités

Le CRES a été sollicité afin de mener à bien les activités de communication et de promotion de la plate-forme, de ses activités et de ses résultats. L'activité principale aura donc lieu en année 3 du programme.

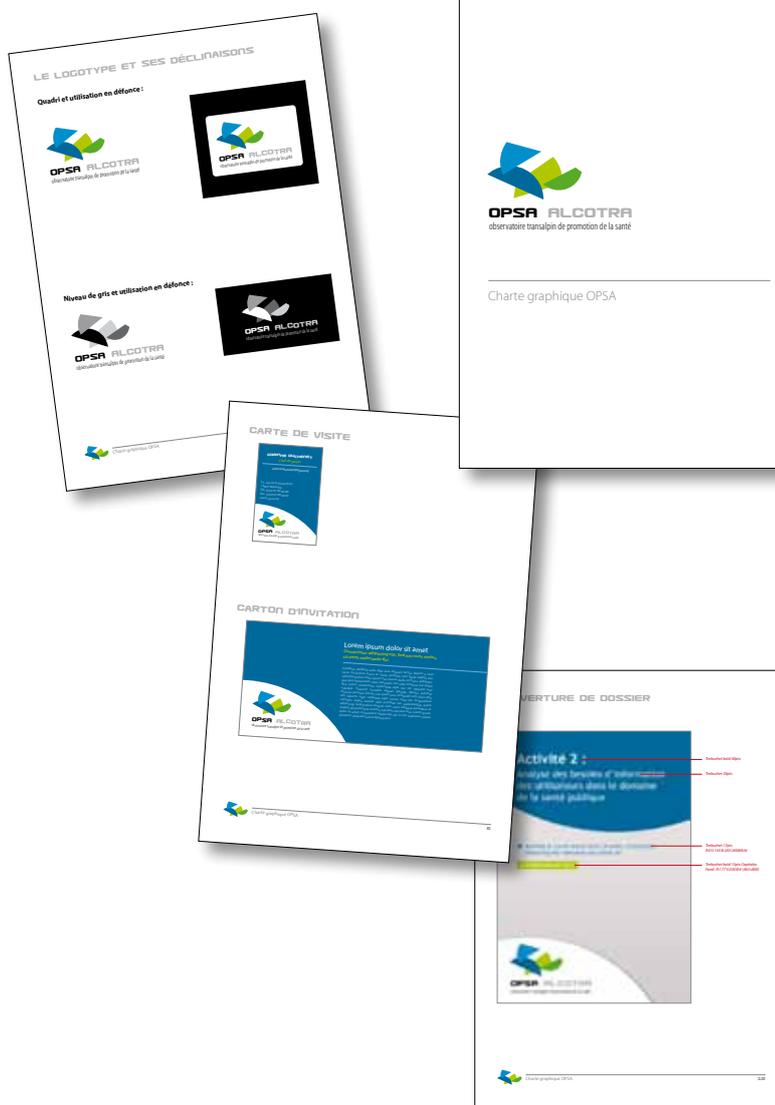
Néanmoins, le CRES a d'ores et déjà élaboré une **charte graphique** commune à l'ensemble des partenaires français et italiens du projet afin de permettre une harmonisation des présentations et des communications entre les partenaires. Il réalise également un **glossaire** des termes relatifs à la promotion et à l'éducation pour la santé notamment, mais aussi de tous les termes susceptibles d'être utilisés dans le cadre de ce programme.

Il participe également aux travaux des partenaires du projet, et notamment à l'état des lieux menés par l'ORS PACA. Il a ainsi été sollicité, lors de groupes de travail, sur les aspects méthodologiques de l'enquête menée par l'ORS.

Enfin, le CRES a participé à la réunion de lancement du projet à Turin, en 2009, qui a réuni tous les partenaires français et italiens, mais aussi de nombreux institutionnels.

Financement :

- Préfecture
- Conseil régional
- Europe



La charte graphique réalisée

Réalisée à la demande du CNFPT, cette formation a réuni 9 professionnels impliqués ou concernés par la promotion et l'éducation pour la santé au sein de leur collectivité territoriale. Une deuxième session a été programmée en janvier 2010.

Objectifs

- Partager les concepts de base autour de la promotion de la santé, en particulier dans les contextes de précarité
- Renforcer la capacité des équipes issues de champs professionnels divers à travailler ensemble autour de projets partagés sur un territoire donné.

Attentes des participants en s'inscrivant à cette rencontre

- Clarifier les principaux concepts de la promotion et de l'éducation pour la santé
- Renforcer les compétences sur la mise en place de projets de prévention au sein de réseaux de santé
- Savoir identifier les besoins de santé d'une population
- Travailler sur la façon d'aborder les questions de prévention avec des populations en situation précaire et/ou des populations migrantes
- Mettre à jour les connaissances
- Travailler autour des pratiques partenariales pour la mise en place de projets de prévention
- Participer à un espace de réflexions, d'échanges et d'apports théoriques sur la thématique en présence d'autres professionnels.

Contenu

Après un tour de présentation, la première matinée de formation a été consacrée à la présentation des différentes définitions de la santé : définition biomédicale, définition de l'OMS, définition de la Charte d'Ottawa...

Ont ensuite été abordés le concept de qualité de vie et les effets des processus de précarisation. Ainsi, selon certaines études, les personnes isolées ont trois fois moins recours aux systèmes de santé et de prévention, ce qui explique l'importance d'agir sur le lien social.

L'après-midi a été consacré à l'étude des déterminants influençant l'accès à la prévention et aux soins, par un travail en petits groupes. Des apports théoriques ont permis de catégoriser ensuite ces déterminants en facteurs de protection/facteurs de risque.

En fin de journée, les distinctions entre promotion, prévention et réduction des risques ont été travaillées en plénière.

La deuxième journée, ce sont les déterminants liés aux comportements qui ont été davantage explicités autour du concept de "compétences psycho-sociales".

À la demande du groupe, un temps a été consacré à la

présentation de certains modèles explicatifs des comportements de santé, dont le modèle transthéorique de Prochaska et Di Clemente.

La formation s'est achevée sur des travaux de groupe autour de la conception de projets, et de la dynamique partenariale nécessaire à mettre en œuvre.

La formation a-t-elle répondu aux attentes ?

La formation a répondu en grande partie aux attentes des participants notamment par :

- Des apports théoriques précis et clairs, même si parfois un peu denses
- Des échanges instructifs entre les participants autour des pratiques en promotion de la santé
- Des ressources documentaires intéressantes

Idées fortes de cette formation

- L'importance d'avoir une vision globale d'un problème de santé publique au moment de l'identification des besoins
- La nécessité du travail partenarial et le bénéfice retiré de la complémentarité entre les divers champs professionnels
- L'intérêt de s'accorder en équipe sur les définitions des termes de la promotion et de l'éducation pour la santé
- L'influence majeure de l'environnement social et physique sur l'état de santé des populations
- Savoir identifier les partenaires pour la mise en œuvre de projets de promotion de la santé

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- La clarification des concepts- Travail sur les déterminants de santé- L'illustration par des cas concrets- La clarté des explications de l'intervenante- La mise en commun des questionnements	<ul style="list-style-type: none">- L'abondance des notions théoriques

Besoins complémentaires à l'issue de cette formation

À l'issue de ce premier cycle, le besoin d'outils et de méthodes pratiques pour la mise en place de projets de promotion et d'éducation pour la santé a été exprimé. Ce besoin, a pu être pris en compte lors de la seconde rencontre assurée par le CRES.

Utilité de la formation pour la pratique professionnelle

La formation a été utile pour beaucoup de participants qui devaient, de par leurs missions professionnelles, "faire de l'éducation pour la santé" sans trop savoir pourquoi ni comment. Ces professionnels se sentent à présent mieux préparés soit à refuser des propositions d'interventions ponctuelles, soit à porter la mise en place de programmes et projets structurés autour de la promotion de la santé.



Institut de Formation des Cadres de Santé

Huguette DUPONT-BEGOUIN

Stage "d'approfondissement de gestion, formation, de santé publique"
Du 18 mai au 29 mai 2009

Faculté de Médecine de Marseille – Université de la Méditerranée Aix-Marseille

Carole BLANCHARD

Master II Ingénierie des Systèmes de Santé
Du 10 février au 3 juillet 2009

Université de Provence (Aix-Marseille I)

Hélène ZINGRAFF

Master professionnel Psychologie Sociale de la Santé
Du 5 janvier au 27 mars 2009

Université de Provence (Aix-Marseille I)

Claire HIRTH

Master 2 Psychologie Sociale de la Santé
Du 8 janvier au 27 mars 2009

Université de Nice Sophia-Antipolis

Guillaume DELIOT

Master 2 PESAP
De janvier à mai (inclus) 2009

Lycée et Institut Perrimond

Charles-Henri ROUX

D.E.E.S. Communication
Du 5 janvier au 30 avril 2009



**Comité Régional d'Éducation
pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur**

178 cours Lieutaud - 13006 Marseille - Tél. 04 91 36 56 95 / Fax 04 91 36 56 99

e-mail cres-paca@cres-paca.org

site Internet <http://www.cres-paca.org>